



Bulletin Officiel

N°6361 Mercredi 26 Mai 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE INDUSTRIELLE OLECOLE SFAXIENNE ZITEX -SIOS-ZITEX- 4

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE INDUSTRIELLE OLECOLE SFAXIENNE ZITEX -SIOS-ZITEX- 5

INFORMATIONS POST AGE

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPENNE -CARTE- 7

RESOLUTIONS ADOPTEES

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 9

FIDELITY SICAV PLUS 11

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 13

AL HIFADH SICAV 15

LISTES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MAXULA PLACEMENT SICAV 17

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 19

APPEL À CANDIDATURE

SO.T.E.TEL: POSTE D'ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION 21

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 25

AL HIFADH SICAV 26

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2021-1 27

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*mise à jour en date du 03/05/2021*)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN
- SOCIETE INDUSTRIELLE OLECOLE SFAXIENNE ZITEX -SIOS-ZITEX

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN
- SOCIETE INDUSTRIELLE OLECOLE SFAXIENNE ZITEX -SIOS-ZITEX
- ESSOUKLNA

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID-19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID-19.

بلاغ الشركات

إستدعاء لحضور الجلسة العامة العادية

شركة سيوس زيتاكس

المقر الاجتماعي : طريق قابس كم 2 صفاقس

إن مساهمي الشركة الصناعية للزيوت بصفاقس سيوس زيتاكس مدعوون للحضور يوم السبت 29 ماي 2021 على الساعة العاشرة صباحا بالمقر الاجتماعي للشركة الكائن بطريق قابس كلم 2 صفاقس، بالجلسة العامة العادية وذلك للتداول في جدول الأعمال التالي:

- 1- المصادقة على آجال و شكليات و تاريخ استدعاء الجلسة العامة العادية المتعلقة بالسنة المالية 2020/2019.
- 2- تلاوة تقرير التصرف المتعلق بالسنة المالية 2020/2019.
- 3- تلاوة التقرير العام والتقرير الخاص لمراقب الحسابات المتعلق بالسنة المالية 2020/2019 .
- 4- المصادقة على الاتفاقات المنصوص عليها بالفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية.
- 5- المصادقة على تقرير التصرف والقوائم المالية الفردية لسنة 2020/2019.
- 6- إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة و مراقب الحسابات.
- 7- تخصيص نتائج السنة المالية 2020/2019.
- 8- تلاوة تقرير التصرف الخاص بتجمع الشركات للسنة المالية 2020/2019.
- 9- تلاوة تقرير مراقب الحسابات المتعلق بالقوائم المالية المجمعة للسنة المالية 2020/2019.
- 10- المصادقة على القوائم المالية المجمعة لسنة 2020/2019.
- 11- ضبط منح الحضور لأعضاء مجلس الإدارة.
- 12- مسائل شتى.

بلاغ الشركات

مشروع قرارات الجلسة العامة العادية

الشركة الصناعية للزيوت سيوس زيتاكس
المقر الاجتماعي: طريق قابس كلم 2 صفاقس

مشروع قرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 29 ماي 2021.

**القرار الأول: المصادقة على آجال و شكليات و تاريخ استدعاء الجلسة العامة العادية المتعلقة
بالسنة المالية 2019/2020**

المصادقة على آجال و شكليات و تاريخ استدعاء الجلسة العامة العادية المتعلقة
بالسنة المالية 2019/2020.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار الثاني: المصادقة على الاتفاقيات المنظمة

بعد الاستماع إلى التقرير الخاص لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة على الاتفاقيات المنظمة
المنصوص عليها بالفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية والمضمنة بالتقرير الخاص
لمراقب الحسابات.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار الثالث: المصادقة على تقريرها لتصرف وعلى القوائم المالية الفردية للسنة المالية 2019-2020

بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة والتقرير العام لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة على
تقرير التصرف والحسابات الفردية لشركة سيوس زيتاكس للسنة المالية 2019-2020 والمختومة في 30
سبتمبر 2020 كما أعدها مجلس الإدارة والتي تبرز أرباح بقيمة 174 992 ديناراً.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار الرابع: تبرئة ذمة أعضاء مجلس الإدارة

تقرر الجلسة العامة العادية للشركة إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة تبرئة تامة ونهائية وبدون أي احتراز
بحوان تصرفهم طيلة السنة المالية التي قفلت حساباتها في 30 سبتمبر 2020.

القرار الخامس: تخصيص نتائج السنة المالية 2019-2020

تقرر الجلسة العامة العادية رصد أرباح السنة المالية 2019-2020 و البالغة 174 992 دينار بحساب النتائج المؤجلة، كما تقرر الجلسة العامة توزيع 1 دينار عن كل سهم أي بقيمة جمالية قدر بـ 242 500 دينار تاخذ من رصيد الاحتياطات الأخرى القابلة للتوزيع و لا تخضع للخصم من الموارد.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار السادس: المصادقة على تقرير التصرف للمجمع وعلى القوائم المالية المجمعة للسنة المالية 2019-2020

بعد الاستماع إلى تقرير التصرف الخاص بتجمع الشركات وتقارير مراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة على تقرير التصرف وعلى القوائم المالية المجمعة للسنة المالية: 2019-2020 و التي تبرز خسائر بقيمة 663 741 + 741 663

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار السابع: منح حضور أعضاء مجلس الإدارة

تقرّر الجلسة العامة العادية لموسم 2019-2020 تحديد مقدار منح حضور لأعضاء مجلس الإدارة بـ..... ديناراً صافية لكل عضو في السنة.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار الثامن: إعطاء النفوذ للقيام بالإجراءات

تعطي الجلسة العامة العادية جميع الصلاحيات لحامل نسخة أو ملخص من هذا المحضر للقيام بكل الإجراءات والترتيبات والإشهارات التي يقتضيها القانون.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGE

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE C.A.R.T.E.
Siège Social : Immeuble CARTE, Lot BC4, CENTRE URBAIN Nord 1082 TUNIS

La compagnie d'assurances et de réassurances Tuniso Europeenne CARTE publie ci-dessous les résolutions adoptées par son assemblée générale extraordinaire tenue le 22 Mars 2021.

1^{ère} Résolution – Reforme du mode d'administration

En application des dispositions de l'article 215 du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale extraordinaire, décide de dissocier entre les fonctions du Président du Conseil d'administration et celles du Directeur Général de la société. Les attributions de chacun sont fixées conformément aux dispositions des articles 215 à 221 du code des sociétés commerciales.

L'assemblée générale extraordinaire, décide en conséquence de modifier les dispositions des statuts relatives à l'administration de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2^{ème} Résolution – Approbation des nouveaux statuts tels que modifiés, refondus et mis à jour

L'assemblée générale extraordinaire approuve les **nouveaux statuts de la société tels que modifiés, refondus et mis à jour.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3^{ème} Résolution – Désignation du président du conseil et du directeur général de la société

Comme suite des modifications apportées au mode de gouvernance, l'assemblée générale extraordinaire, appelle le conseil d'administration à se réunir afin de désigner le président du conseil et le directeur général de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

4^{ème} Résolution – Formalités légales et de publicité

L'assemblée générale extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent pour accomplir toutes formalités légales et de publicité.

2021- AS -0687

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF du 25 décembre 2001

Siège Social : Green Center Bloc « C » 2 ème Etage- Rue du Lac Constance

Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2021

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et ceux du commissaire aux comptes, et après examen des états financiers de la société relatifs à l'exercice 2020, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020, dégageant des sommes distribuables de 3 302 035 dinars et prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende brut de **4,085 dinars** par action.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

La mise en paiement du dividende de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV s'effectuera à partir du **28 mai 2021** aux guichets de MAC SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement pour une durée de 3 années soit les années 2021, 2022 et 2023 des mandats des Administrateurs suivants :

- Monsieur Atef KHEMIRI,
- Monsieur Sami HARIGA.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Othman BEN ABDELWAHED de son poste de membre du Conseil d'Administration de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'attribuer au titre de l'exercice 2020, la somme de mille cinq cent dinars à chaque membre du Conseil d'Administration sous forme de jetons de présence qui seront pris en charge par le Gestionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société pour effectuer toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2021- AS -0688

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

FIDELITY SICAV PLUS

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF n°03-2018 du 20 février 2018

Siège Social : Green Center Bloc « C » 2 ème Etage- Rue du Lac Constance
Les Berges du Lac– 1053 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2021

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et ceux du commissaire aux comptes, et après examen des états financiers de la société relatifs à l'exercice 2020, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020, dégageant des sommes distribuables de 11 811 204 dinars et prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'incorporer le résultat distribuable de l'exercice 2020 à la valeur liquidative, sur proposition du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'attribuer au titre de l'exercice 2020, la somme de mille cinq cent dinars à chaque membre du Conseil d'Administration sous forme de jetons de présence qui seront pris en charge par le Gestionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement pour une durée de 3 années soit les années 2021, 2022 et 2023 des mandats des Administrateurs suivants :

- Monsieur Mourad BEN CHAABANE,
- Monsieur Mohamed Iyadh GORGI,
- Monsieur Atef KHEMIRI,
- Monsieur Sami HARIGA,
- Madame Salma ZAMMIT HICHRI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société pour effectuer toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2021- AS -0689

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
 Société d'Investissement à Capital Variable
 Agrément du CMF n°19-2008 du 26 août 2008
 Siège social : Rue Hédi Noura -1030 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et après avoir entendu la lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020, approuve sans réserve les états financiers arrêtés au 31/12/2020 tels qu'ils sont présentés ainsi que le rapport du conseil d'administration. Elle approuve les opérations conclues au sens des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

La SICAV étant devenue une SICAV de capitalisation, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de capitaliser entièrement les sommes distribuables de l'exercice clos le 31/12/2020, comme suit :

	En Dinars
Résultat d'exploitation de l'exercice 2020	4 048 829,514
Régularisation du résultat d'exploitation	449 365,141
Report à nouveau - Exercice 2019	-
Sommes capitalisées de l'exercice 2020	4 498 194,655

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Monsieur Sami MEKKI en qualité d'Administrateur, décidée par le Conseil d'Administration du 20 octobre 2020, en remplacement de Monsieur Jawher FERJAOUI pour la période restant à courir de son mandat soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020 à 2500 dinars brut par administrateur.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Président du Conseil d'Administration à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente Assemblée.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité

2021- AS -0690

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

AL HIFADH SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°24-2007 du 5 décembre 2007
Siège social: Résidence Ines –Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord- 1080 Tunis Mahrajène

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2021

1^{ère} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020, approuve le rapport d'activité ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

Cette résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité des présents.

2^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020, établi en application des dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité des présents.

3^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion durant l'exercice 2020.

Cette résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité des présents.

4^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la répartition des sommes distribuables au 31/12/2020, comme suit :

Désignation	Montants Globaux	Nombre d'actions	Montants par action
	2020	2020	2020
Total des revenus	452 697,258	72 656	6,231
Total des charges d'exploitation	-75 224,601	72 656	-1,035
Résultat distribuable	377 472,657	72 656	5,195
Régularisation du résultat distribuable	40 822,163	72 656	0,562
Sommes distribuables de l'exercice	418 294,820	72 656	5,757
Sommes distribuables des exercices antérieurs	31,282	72 656	0,000
Total des sommes distribuables	418 326,102	72 656	5,758
Affectation en dividendes	418 280,592	72 656	5,757
Nouveau Report à nouveau	45,510	72 656	0,001

Elle décide, en conséquence, de fixer **le dividende par action** au titre de l'exercice 2020 à **5,757 dinars** et d'affecter le reliquat soit 45,510 dinars au compte « report à nouveau ».

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la date de mise en paiement des dividendes au **Jeudi 27 mai 2021**. Elle réserve la faculté aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en s'attribuant des actions d'AL HIFADH SICAV.

Cette résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité des présents.

5^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe l'enveloppe annuelle brute au titre des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration à douze mille dinars (12 000 dinars) au titre de l'exercice 2020.

Cette résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité des présents.

6^{ème} Résolution :

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, des publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au Directeur Général ou à toute personne nommément désignée par lui.

Cette résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité des présents.

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**MAXULA PLACEMENT SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF n° 45-2008 du 30 décembre 2008

Siège Social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 Les Berges du Lac

Administrateur	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Raouf AOUADI (Président Directeur Général de la SICAV)	-Président Directeur Général de MAXULA BOURSE -Président Directeur Général de MAXULA GESTION - Président Directeur Général de MAXULA CAPITAL - Président Directeur Général de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes: - MAXULA BOURSE - MAXULA GESTION - MAXULA CAPITAL - MAXULA INVESTISSEMENT SICAV Administrateur des sociétés suivantes: - Galien Pharmaceuticals (représentant du FCPR MAXULA JASMIN) -Société ALUMENAGE (représentant du FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES) - La Méditerranéenne de Santé "LMS" (représentant du FCPR MAX-ESPOIR) -OFFICE PLAST (représentant du FCPR MAXULA JASMIN)
MAXULA BOURSE	Intermédiaire en bourse	Administrateur des sociétés suivantes: - MAXULA GESTION - MAXULA INVESTISSEMENT SICAV - MAXULA CAPITAL
Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances " COMAR "	Assurance	Membre du Conseil de Surveillance de AMEN BANK Administrateur des sociétés suivantes: - Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation " HAYETT " -TUNISIE LEASING ET FACTORING -ENNAKL AUTOMOBILES -COMAR COTE D'IVOIRE -COMAR INVEST - AMEN INVEST -AMEN SANTE - EL IMRANE - AMEN PROJECT SICAF - TUNISYS - Société Tunisienne de Réassurance "TUNIS RE" - AMEN TRESOR SICAV - MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances " STAR "	Assurance	Administrateur des sociétés suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Société Tunisienne de Réassurance " TUNIS RE " - Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur " COTUNACE " - Société Tunisienne de Banque " STB " - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie " SFBT " - MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
Salwa KHALDI	Directeur du Département Asset Management à MAXULA BOURSE	Administrateur des sociétés suivantes: <ul style="list-style-type: none"> - MAXULA BOURSE - MAXULA GESTION MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
Hatem HLAOUI	Directeur du Département Marché à MAXULA BOURSE	Administrateur des sociétés suivantes: <ul style="list-style-type: none"> - MAXULA BOURSE - MAXULA GESTION - MAXULA CAPITAL MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

 2021- AS -0692

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
 Société d'Investissement à Capital Variable
 Agrément du CMF n° 51-2006 du 27 décembre 2006
Siège Social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 Les Berges du Lac

Administrateur	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Raouf AOUADI (Président Directeur Général de la SICAV)	-Président Directeur Général de MAXULA BOURSE -Président Directeur Général de MAXULA GESTION - Président Directeur Général de MAXULA CAPITAL - Président Directeur Général de MAXULA PLACEMENT SICAV	Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes: - MAXULA BOURSE - MAXULA GESTION - MAXULA CAPITAL - MAXULA PLACEMENT SICAV Administrateur des sociétés suivantes: - Galien Pharmaceuticals (représentant du FCPR MAXULA JASMIN) -Société ALUMENAGE (représentant du FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES) - La Méditerranéenne de Santé "LMS" (représentant du FCPR MAX-ESPOIR) -OFFICE PLAST (représentant du FCPR MAXULA JASMIN)
MAXULA BOURSE	Intermédiaire en bourse	Administrateur des sociétés suivantes: - MAXULA GESTION - MAXULA PLACEMENT SICAV - MAXULA CAPITAL
Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances " COMAR "	Assurance	Membre du Conseil de Surveillance de AMEN BANK Administrateur des sociétés suivantes: - Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation " HAYETT " -TUNISIE LEASING ET FACTORING -ENNAKL AUTOMOBILES -COMAR COTE D'IVOIRE -COMAR INVEST - AMEN INVEST -AMEN SANTE - EL IMRANE - AMEN PROJECT SICAF -TUNISYS - Société Tunisienne de Réassurance "TUNIS RE"

		- AMEN TRESOR SICAV - MAXULA PLACEMENT SICAV
Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances " STAR "	Assurance	Administrateur des sociétés suivantes : - Société Tunisienne de Réassurance " TUNIS RE " - Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur " COTUNACE " - Société Tunisienne de Banque " STB " - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie " SFBT " - MAXULA PLACEMENT SICAV
Salwa KHALDI	Directeur du Département Asset Management à MAXULA BOURSE	Administrateur des sociétés suivantes: - MAXULA BOURSE - MAXULA GESTION - MAXULA PLACEMENT SICAV
Hatem HLAOUI	Directeur du Département Marché à MAXULA BOURSE	Administrateur des sociétés suivantes: - MAXULA BOURSE - MAXULA GESTION - MAXULA CAPITAL - MAXULA PLACEMENT SICAV

2021- AS -0693

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL »
Rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

**TERMES DE REFERENCE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR
INDEPENDANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOTETEL**

SOTETEL lance un appel à candidature pour désigner un Administrateur Indépendant devant siéger dans son Conseil d'Administration.

Le candidat, au poste d'administrateur indépendant, ne doit pas être actionnaire de la SOTETEL et doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptée à ses fonctions, et satisfaire les conditions ci-après.

I. CONDITIONS D'ELIGIBILITE

I.1. Conditions Générales

Le candidat, au poste d'administrateur indépendant doit être, **obligatoirement, une personne physique** ; il doit jouir de ses droits civils et être en situation régulière vis-à-vis de l'administration fiscale.

Ne peuvent être candidat au poste de membre indépendant du conseil d'administration :

- ❖ Les faillis non réhabilités, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques.
- ❖ Quiconque ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour faux, contrefaçon, vol, abus de confiance, escroquerie, pour détournement commis par un fonctionnaire public ou assimilé, dépositaire public ou comptable public, émission de chèque sans provision, ou pour complicité dans toutes ces infractions ou pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et plus généralement, les personnes condamnées pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés, les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce.
- ❖ Le fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle.
- ❖ Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire.

I.2. Conditions relatives aux conflits d'intérêts

Conformément à l'article 190 bis nouveau du code des sociétés commerciales, Le candidat au poste d'administrateur indépendant ne doit pas être actionnaire à la SOTETEL et ne doit avoir aucun intérêt direct ou indirect avec la SOTETEL, ses actionnaires ou ses administrateurs, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel. à cet effet il doit remplir les conditions d'indépendance ci-après :

- ❖ Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature, personnellement ou au titre d'ascendant, descendant ou conjoint :
 - Président du conseil, directeur général, Directeur général adjoint, ou salarié de la SOTETEL ;
 - Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe que la SOTETEL ;
- ❖ Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, d'une société dans laquelle la SOTETEL détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle le Président Directeur Général, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, de la SOTETEL (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de la SOTETEL, désigné en tant que tel, détient un mandat d'administrateur.
- ❖ Ne pas être auditeur, conseiller, client, fournisseur, banquier de la SOTETEL ;
- ❖ Ne pas détenir de participation directe dans le capital de la SOTETEL ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du Président du conseil, du directeur général, du Directeur général adjoint ou d'un salarié de la SOTETEL.
- ❖ Ne pas être, en même temps, membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse ;
- ❖ Ne pas être Président Directeur Général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, Directeur Général Unique, gérant, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la SOTETEL ou d'une société concurrente ;
- ❖ Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.
- ❖ Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

I.3 conditions relatives aux compétences

Le candidat au poste de membre indépendant du conseil d'administration doit remplir les critères de qualification, de compétence et d'expérience suivants ;

- Il (elle) doit avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) dans le Management des Affaires ou équivalent.
- Il (elle) doit avoir une expérience professionnelle prouvée d'au moins 10 ans dans le Management des Affaires ou équivalent.

II. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

- Une demande de candidature au nom de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de SOTETEL ;
- Une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature, son profil, et l'apport qu'il peut apporter à la SOTETEL;
- Le curriculum vitae du candidat avec obligatoirement toutes les pièces justificatives
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- La fiche signalétique dûment remplie et signée (dont modèle en **annexe 1**) ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée (dont modèle en **annexe 2**) ;

- Les documents justifiant les compétences et les qualifications du candidat (Diplômes universitaires obtenus dans les spécialités en relation avec la spécialité demandée ainsi que les justificatifs d'avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans les domaines indiqués dans les conditions relatives aux compétences ;
- Un bulletin n° 3 de date récente ne dépassant pas les trois mois ;
- Un certificat de non faillite de date récente pour tout candidat ayant, éventuellement, exercé la fonction de dirigeant dans une société.
- Une attestation de situation fiscale

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents cités ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Les candidats s'engagent à remettre à la SOTETEL tout document indispensable pour l'appréciation des dossiers de candidature. Les documents demandés doivent parvenir au siège social de SOTETEL par porteur, contre décharge du Bureau d'Ordre Central, ou courrier électronique ou postal au plus tard **08/06/2021 à 16h30 date limite de réception des candidatures.**

Pour toute demande d'information ou d'éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la SOTETEL, par écrit, selon l'un des deux modes suivants :

Fax : 71 940 584

E-mail : amel.abdennibi@sotetel.tn

III. ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit parvenir à la SOTETEL par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste ou par porteur contre décharge à l'adresse suivante :

SOTETEL Rue des Entrepreneurs ZI Charguia II

L'enveloppe extérieure, libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de SOTETEL, doit porter la mention apparente suivante :

A ne pas ouvrir

Appel à candidature - Réf. 04/2021

Désignation d'un Administrateur Indépendant au Conseil d'Administration de SOTETEL

IV. CHOIX DES CANDIDATS

Le candidat sera choisi après évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans l'avis d'appel à candidature, compte tenu de la satisfaction des conditions énumérées dans les présents "**Termes de Référence**",

Les candidats dont leurs dossiers ont été retenus seront convoqués pour des entretiens individuels.

Le candidat retenu sera nommé membre du conseil d'administration à titre provisoire et proposé à la ratification de la première Assemblée Générale Ordinaire.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

**Annexe 1
Fiche signalétique**

Nom et Prénom :.....

N° CIN :.....

Adresse :.....

Téléphone Fixe :..... **GSM :**.....

Profession / Activité :.....

Formation académique :

.....
.....

Autres qualifications du candidat :

.....
.....
.....

Signature

**Annexe 2
Déclaration sur l'honneur**

Je soussigné Nom et Prénom :

N° CIN :.....

Adresse :.....

Candidat au poste d'administrateur indépendant au conseil d'administration de la « SOTETEL » Déclare formellement sur l'honneur :

- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales,
- Répondre aux critères d'éligibilités prévus par le projet de la décision générale du CMF et le présent appel à candidature,
- Que les informations fournies dans mon CV et ma lettre de motivation sont sincère et exacte.

Signature

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF Du 25 décembre 2001
Siège Social : Green Center Bloc « C » 2 ème Etage- Rue du Lac Constance
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2021, **FIDELITY OBLIGATIONS SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2020 et à compter **du vendredi 28 mai 2021**,

**Un dividende de
4,085 dinars par action**

Ce dividende est payable aux guichets de **MAC SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA.**

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions FIDELITY OBLIGATIONS SICAV le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2021- AS -0695

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

AL HIFADH SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°24-2007 du 5 décembre 2007
Siège social: Résidence Ines –Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord- 1080 Tunis Mahrajène

AL HIFADH SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en vertu de la 4^{ème} résolution de son Assemblée Générale Ordinaire tenue le mardi 25 mai 2021, il a été décidé de distribuer un dividende par action de **5,757 dinars** et de fixer la date de mise en paiement des dividendes au **jeudi 27 mai 2021**.

2021- AS -0696

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE



BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

BIAT

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 178.500.000 DINARS
SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
« Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » de 90 000 000 DT susceptible d'être porté à
120 000 000 DT
sans recours à l'Appel Public à l'Épargne

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, il est à signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2021 a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 10 mars 2021, a décidé d'émettre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de **90 MD** susceptible d'être porté à un maximum de **120 MD**.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « **Emprunt Subordonné BIAT 2021-1** » de **90 MD susceptible d'être porté à un montant maximum de 120 MD**, auprès de souscripteurs identifiés et ce, selon les conditions suivantes :

Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	TMM+2,25% et / ou 8,60%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
B	5 ans	TMM+2,50% et / ou 8,85%	In Fine

Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	TMM+2,50% et / ou 9,10%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
D	5 ans	TMM+2,75% et / ou 9,35%	In Fine

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- **Montant :** Le montant total du présent emprunt est fixé à **90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD**, divisés en 900 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Période de souscription et de versement :** Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **24/05/2021** auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le **23/07/2021**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (120 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 120 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24/08/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

- **But de l'émission :** L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/07/2021, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **23/07/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **225 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,6 % l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans In Fine :**

✓ **Taux variable:**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,85% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie C, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,10% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie D, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans in Fine :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,35% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

➤ **Amortissement-remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

L'emprunt sera amorti en totalité le **23/07/2026** pour toutes les catégories.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

➤ **Paie ment :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 Juillet** de chaque année.

Pour les catégories A et C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **23/07/2022**.

Pour les catégories B et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **23/07/2022** et le remboursement total en capital aura lieu le **23/07/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,6% l'an** pour la catégorie **A**, de **8,85% l'an** pour la catégorie **B**, de **9,10% l'an** pour la catégorie **C** et de **9,35% l'an** pour la catégorie **D** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle :(souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'avril 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,448% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,698% pour la catégorie A, de 8,948% pour les catégories B et C, 9,198% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** pour la catégorie **A**, **2,50%** pour les catégories **B** et **C**, **2,75%** pour la catégorie **D**, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

- **Durée totale :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de **5 ans** pour les catégories A, B, C et D.

- **Durée de vie moyenne :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et C, de **5 ans** pour les catégories B, et D.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ **5 ans** pour les catégories B et D ;
- ✓ **2,701 ans** pour la catégorie A ;
- ✓ **2,687 ans** pour la catégorie C.

➤ **Mode de placement :** Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

➤ **Cessibilité des obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :**

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations subordonnées prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- **Garantie:** Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :** Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :**
Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021-AS-0662

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	202,909	202,936		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	138,527	138,548		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	115,871	115,885		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	124,065	124,078		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	121,277	121,289		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	119,778	119,799		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	116,420	116,435		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,375	47,380		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	33,804	33,809		
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	114,556	114,578		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	17,877	17,880		
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	127,817	127,830		
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,185	1,185		
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	121,599	121,615		
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,832	11,833		
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	170,098	170,124		
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,788	11,789		
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	96,852	96,867		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
19 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,890	1,891		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
20 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	64,366	64,373		
21 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,558	135,670	135,681		
22 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	107,307	107,365		
23 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	107,773	107,788		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
24 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	142,310	142,126		
25 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	540,118	539,626		
26 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	139,957	139,921		
27 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	173,416	173,441		
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	95,186	95,833		
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	127,556	127,484		
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	172,171	172,07		
33 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	153,025	152,615		
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	23,123	23,033		
35 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,898	90,895		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
36 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2215,958	2221,166		
37 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	129,837	131,356		
38 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	221,769	223,704		
39 AIRLINES FCP VALEURS CEA***	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	en dissolution	en dissolution		
40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,989	2,989		
41 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,677	2,679		
42 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,752	67,205		
43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,285	1,279		
44 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,294	1,295		
45 FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,248	1,245		
46 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,225	1,223		
47 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	115,176	115,943		
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP****	CGF	25/02/08	133,188	en dissolution	en dissolution		
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1196,446	1203,070		
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,584	13,706		
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,310	10,376		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
52 UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	91,659	91,258		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
53 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	106,785	106,799
54 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	100,933	102,655	102,669
55 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	109,780	109,795
56 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	101,713	101,725

57	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	110,054	110,073
58	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	111,948	106,551
59	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	103,123	103,138
60	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	100,420	100,434
61	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	104,287	104,293
62	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	103,615	103,630
63	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	105,330	105,346
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	107,708	107,717
65	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	106,446	106,459
66	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	102,130	102,144
67	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	101,972	101,984
68	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	106,304	106,319
69	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,815	108,481	108,491
70	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	101,346	101,360
71	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,153	106,038	106,048
72	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	107,259	109,064	109,077
73	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	100,782	100,792
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	106,477	106,490
75	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	103,098	103,114
76	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	109,545	109,561
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
77	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	115,158	107,545
SICAV MIXTES								
78	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,212	65,109
79	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	93,469	93,524
80	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,813	17,799
81	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	297,455	296,840
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2270,655	2273,079
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,872	70,789
84	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	56,616	56,605
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,352	106,306
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
86	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	12,022	11,999
87	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,786	14,927	14,923
88	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,056	15,990
89	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	13,958	13,952
90	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	149,015	148,799
91	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,733	9,627
92	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	9,059	101,481	101,276
93	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	78,330	78,290
94	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	78,923	78,803
95	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	102,137	102,156
96	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	94,711	94,503
97	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,325	10,275
98	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	101,029	100,846
99	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	148,550	148,339
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	107,041	106,611
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	118,630	118,370
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	120,407	122,240
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	197,500	198,291
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	181,173	181,789
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	171,415	172,206
106	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	23,543	23,809
107	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	135,641	137,110
108	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,509	157,893
109	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
110	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197	5480,755	5517,353
111	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5619,269	5695,043
112	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	91,605	91,540
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396	4693,720	4698,159
114	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,315	10,386
115	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,461	169,884	171,459
116	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11014,985	10978,444
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
117	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	129,398	129,163

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
(2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
(3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
(4) FCP en liquidation anticipée
(5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Comptoir National Tunisien « CNT »

Siège social : Route de Gabès km 1,5 - 3003 SFAX -

Le Comptoir National Tunisien - CNT - publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 mai 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mme Chiraz DRIRA.

BILAN ARRETE AU 31/12/2020*(Exprimé en dinars)*

<u>ACTIFS</u>	<u>NOTE</u>	31/12/2020	31/12/2019
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>			
Immobilisations Incorporelles	<u>1</u>	173 801,846	148 810,646
Amort Immob Incorporelles	<u>A1</u>	-148 325,871	-133 149,362
TOTAL NET		<u>25 475,975</u>	<u>15 661,284</u>
Immobilisations Corporelles	<u>2</u>	15 820 175,261	15 487 234,817
Amort Immob Corporelles	<u>A1</u>	-9 250 438,609	-8 640 383,413
TOTAL NET		<u>6 569 736,652</u>	<u>6 846 851,404</u>
Immobilisations Financières	<u>3</u>	5 671 373,610	5 225 307,610
Prov / Immob Financières		-6 700,000	-6 700,000
TOTAL NET		<u>5 664 673,610</u>	<u>5 218 607,610</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</u>		<u>12 259 886,237</u>	<u>12 081 120,298</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>12 259 886,237</u>	<u>12 081 120,298</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	<u>4</u>	20 967 421,539	23 028 346,662
TOTAL NET		20 967 421,539	23 028 346,662
Clients et Comptes rattachés	<u>5</u>	4 528 820,568	4 636 498,649
Prov / Clients	<u>A2</u>	-3 827 881,078	-3 819 597,958
TOTAL NET		<u>700 939,490</u>	<u>816 900,691</u>
Autres Actifs Courants	<u>6</u>	4 702 264,156	3 875 339,015
Prov / Autres Actifs Courants		-1 082,158	-5 832,158
TOTAL NET		<u>4 701 181,998</u>	<u>3 869 506,857</u>
Placement et Autres			
Liquidités et Equivalents de Liquidités	<u>7</u>	2 890 799,318	3 310 609,718
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>29 260 342,345</u>	<u>31 025 363,928</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>41 520 228,582</u>	<u>43 106 484,226</u>

BILAN ARRETE AU 31/12/2020*(Exprimé en dinars)*

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>NOTE</u>	31/12/2020	31/12/2019
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	<u>8</u>		
Capital Social		1 440 000,000	1 440 000,000
Réserves		11 744 000,000	12 320 000,000
Autres Capitaux Propres		176 615,474	176 615,474
Résultats Reportés		5 680 788,387	6 369 280,400
Compte spécial d'investissement		1 892 160,000	1 892 160,000
<u>CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE</u>		<u>20 933 563,861</u>	<u>22 198 055,874</u>
<u>RESULTAT NET DE L' EXERCICE</u>		-1 650 196,010	-688 492,013
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		<u>19 283 367,851</u>	<u>21 509 563,861</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANT</u>			
Emprunts	<u>9</u>	1 074 797,934	109 942,254
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		<u>1 074 797,934</u>	<u>109 942,254</u>
<u>PASSIFS COURANT</u>			
Fournisseurs et Comptes rattachés	<u>10</u>	3 715 574,145	2 249 230,510
Autres Passifs Courants	<u>11</u>	913 389,765	1 158 146,828
Clients et comptes rattachés		932 457,757	627 665,084
Concours Banc.et Autres Passifs	<u>12</u>	15 600 641,130	17 451 935,689
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>21 162 062,797</u>	<u>21 486 978,111</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>22 236 860,731</u>	<u>21 596 920,365</u>
<u>TOTAL DES CAPT.PROP. ET DES PASSIFS</u>		<u>41 520 228,582</u>	<u>43 106 484,226</u>

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2020			
	NOTE	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
REVENUS			
Ventes		35 072 641,559	37 125 442,409
Autres Produits d'exploitation	<u>20</u>	77 443,202	271 970,765
Production Immobilisée		7 213,635	28 757,537
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>13</u>	35 157 298,396	37 426 170,711
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de Marchandises Consommées	<u>14</u>	30 356 037,852	31 436 292,114
Achats d'Approvision.Consommées	<u>15</u>	588 793,558	655 711,738
Charges de Personnel	<u>16</u>	2 195 012,159	2 285 406,482
Dotations aux Amort.et aux Provisions	<u>A1-A2</u>	660 898,670	642 658,253
Autres charges d'exploitation	<u>17</u>	1 579 301,121	1 679 087,583
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		35 380 043,360	36 699 156,170
RESULTAT D'EXPLOITATION		-222 744,964	727 014,541
Charges Financières Nettes	<u>18</u>	-1 612 136,591	-1 737 982,659
Produits Financiers	<u>19</u>	263 779,594	409 071,312
Autres Pertes Ordinaires		-729,474	-3 398,707
Autres Gains Ordinaires		4 977,484	4 985,090
RESULTAT DES ACTI.ORD.AVANT IMPOTS		-1 566 853,951	-600 310,423
Impôts sur les sociétés		83 342,059	88 181,590
RESULTAT DES ACTI.ORD.APRES IMPOTS		-1 650 196,010	-688 492,013
<i>Eléments Extraordinaires</i>			
RESULTAT NET A AFFECTER		-1 650 196,010	-688 492,013

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2020

	<i>NOTE</i>	31/12/2020	31/12/2019
<i>I ° /Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
Résultat net :		-1 650 196,010	-688 492,013
Ajustements pour :			
*Amortissements et provisions net de reprise		628 764,825	503 682,666
Variation des :			
*Stocks		2 060 925,123	2 551 652,613
*Créances		107 678,081	207 895,204
*Autres actifs		-833 805,451	739 644,584
*Fournisseurs et autres dettes		882 895,714	-2 745 897,294
*Plus ou moins value de cession		0,000	-580,000
*TVA/Investissement		50 026,792	24 309,860
Flux provenant de l'exploitation		1 246 289,074	592 215,620
<i>II° /Flux de trésorerie liés aux activités d'invest.</i>			
Décassement provenant de l'acquisition d'immo.fin		0,000	0,000
Encaissement provenant de la cession d'immo.corp.		0,000	580,000
Décassement provenant de l'acquisit d'immo.corp.	<u>21</u>	-357 931,644	-226 168,319
Encaissement provenant de la cession d'immo.fin.			
Flux affectés aux activités d'investissements		-357 931,644	-225 588,319
<i>III° / Flux de trésorerie liés aux activités de fin.</i>			
Distribution de dividende		-596 142,000	-557 676,000
FLUX DE TRESOR.PROVE. DE FINANCE.		-596 142,000	-557 676,000
IV° / VARIAT.DE TRESORERIE (I + II + III)		292 223,430	-191 048,699
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		1 798 274,539	1 989 323,238
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXE.		2 090 497,969	1 798 274,539

Les engagements hors bilan : Nantissements, garanties et sûretés :

Effets clients escomptés non échues pour un montant de 80 337 dinars.

Les échéances en intérêts restant à payer à court terme et à long terme totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 395 271 dinars se détaillent ainsi :

- Emprunt B.T : 378 737 dinars
- Crédit leasing Contrat : 16 534 dinars

NOTES AUX ETATS FINANCIERS 2020

Les présents états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, totalisant au bilan 41 520 228,582 DT et dégagant un déficit de 1 650 196,010 DT sont arrêtés par le conseil d'administration.

Ils sont audités par le CABINET Chiraz DRIRA, commissaire aux comptes, membre de l'Ordre des Experts Comptables.

I- PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

C.N.T.

Comptoir National Tunisien *

S.A. au capital de 1.440.000 DT divisé en 288000 actions de valeur nominale 5 dinars.

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Commerce de matériaux de construction, bois et dérivés.

II- LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

La société a appliqué l'ensemble des normes comptables tunisiennes en vigueur sauf les méthodes particulières suivantes :

Les méthodes et les taux d'amortissements appliqués sont ceux reconnus par la réglementation fiscale tunisienne.

Les montants amortissables des biens sont déterminés sans tenir compte de leurs valeurs résiduelles.

Les valeurs indiquées sur les états financiers sont exprimées en dinars tunisiens.

III- LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Impact de la pandémie COVID-19 sur l'activité et les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 :

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a qualifié la situation mondiale COVID-19 de pandémie. En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été entreprises à partir du 16 mars 2020 à la suite de la proration de la maladie.

Les décisions des pouvoirs publics Tunisien, notamment par les décrets présidentiels des 18 et 22 Mars 2020 et le décret gouvernemental du 22 Mars 2020, ont conduit à mettre en place des mesures de protection et de confinement, qui ont pour conséquence, outre les aspects humains, l'interruption d'une part significative de notre activité.

Le management a mis en place des mesures de protection de nos salariés

Pour faire face à cette situation, nous avons souscrit à l'éligibilité aux mesures gouvernementales prévues par le décret-loi du Chef du Gouvernement n°2020-6 du 16 avril 2020 et nous avons obtenu un accord de principe pour le bénéfice des mesures fiscales et financières.

Le Comptoir National Tunisien «CNT» a obtenu auprès de la BT un crédit exceptionnel COVID-19 pour un montant de 1 000 000 dinars au Taux du Marché Monétaire majoré de 2 points remboursable sur 84 mensualités.

La société a bénéficié du report des crédits bancaires pour la période allant du mois de mars 2020 au mois de septembre 2020 dans le cadre des mesures exceptionnelles prises par la banque centrale de Tunisie pour le soutien des entreprises.

Le chiffre d'affaires réalisé par la société Comptoir National Tunisien «CNT» au cours de l'exercice 2020 s'est élevé à 35 072 641,559 dinars en baisse de 6 % par rapport à 2019. Et l'exercice 2020 s'est soldé par un déficit comptable d'un montant de 1 650 196,010 dinars

I- NOTE SUR LE BILAN

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissements linéaire pratiqués sont ceux reconnus par la réglementation fiscale tunisienne.

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

* Les immobilisations incorporelles s'élèvent au 31/12/2020 à 173 801,846 DT et sont détaillées ainsi :

Désignations	Valeur brute au 31/12/20	Valeur brute au 31/12/19	Amorti 2020	Total Amorti	VCN
Logiciel	96 852,546	90 236,946	7 299,364	91 039,500	5 813,046
Site web	76 629,000	58 253,400	7 877,145	57 286,371	19 342,629
Dépôt de marque	320,300	320,300			320,300
Immobilisations Incorporelles	173 801,846	148 810,646	15 176,509	148 325,871	25 475,975

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

* Les immobilisations corporelles arrêtées au 31/12/2020 s'élèvent à 15 820 175,261 DT et sont détaillées comme suit :

Désignations	Valeur brute au 31/12/20	Valeur brute au 31/12/19	Amorti 2020	Total Amorti	VCN
Terrain	2 569 025,842	2 569 025,842			2 569 025,842
Constructions & A.A.I./Construction	9 289 888,896	9 133 834,338	392 050,961	5 784 848,804	3 505 040,092
Matériel et outillage	206 367,401	204 406,801	19 371,176	132 621,692	73 745,709
Matériel de transport	2 785 803,540	2 745 860,910	142 914,669	2 605 329,763	180 473,777
Mobilier et Mat. de bureau	437 425,742	436 761,516	8 330,267	428 209,932	9 215,810
Matériel informatique	226 036,082	222 764,810	12 472,003	220 986,724	5 049,358
IMMOB EN COUR	131 047,158				131 047,158
IMMOB à statut juridique particulier	174 580 ,600	174 580 ,600	34 916,120	78 441,694	96 138,906
Immobilisations Corporelles	15 820 175,261	15 487 234,817	610 055,196	9 250 438,609	6 569 736,652

NB : Le détail des immobilisations corporelles et incorporelles et leurs amortissements est retracé dans le tableau des immobilisations.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :

* Les immobilisations financières totalisent au 31/12/2020 un montant de 5 671 373,610 DT.

Immobilisations Financières	2020	2019	Variation
L'IMMOBILIÈRE DU COMPTOIR	1 899 000,000	1 899 000,000	0,000
S.T.I.B	715 073,245	715 073,245	0,000
C- BôMeubles	450 000,000		450 000,000
SOVATOUR	2 700,000	2 700,000	0,000
STE. IMMOBILIERE GABÈS	10 000,000	10 000,000	0,000
EL FOULADH	2 000,000	2 000,000	0,000
SORITS	1 000,000	1 000,000	0,000
SORETRAS	500,000	500,000	0,000
MATEX	1 500,000	1 500,000	0,000
FAÏENCERIE TUNISIENNE	7 000,000	7 000,000	0,000
B.T.S	4 000,000	4 000,000	0,000
S.T.B	41 498,000	41 498,000	0,000
B.I.A.T	21 874,800	21 874,800	0,000
U.B.C.I	2 505 808,917	2 505 808,917	0,000
PRETS AU PERSONNEL	7 209,800	11 143,800	-3 934,000
DEPOTS ET CAUTIONNEMENT	2 208,848	2 208,848	0,000
TOTAL	5 671 373,610	5 225 307,610	446 066,000

Provisions/Immobilisations Financières	2020	2019	Variation
SOVATOUR	2 700,000	2 700,000	0,000
EL FOULADH	2 000,000	2 000,000	0,000
SORETRAS	500,000	500,000	0,000
MATEX	1 500,000	1 500,000	0,000
TOTAL	6 700,000	6 700,000	0,000

NOTE 4 : LES STOCKS :

* La valeur des stocks de marchandises arrêtée au 31/12/2020 s'élève à 20 967 421,539 DT.

NOTE 5 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS :

* Les créances de la société sur sa clientèle s'élèvent au 31/12/2020 à 4 528 820 ,568 DT et se présentent comme suit :

Clients et comptes rattachés	2020	2019	Variation
Clients Débiteurs	700 939,490	790 786,030	-89 846,540
Clients douteux	3 827 881,078	3 845 712,619	-17 831,541
TOTAL	4 528 820,568	4 636 498,649	-107 678,081

NOTE 6 : AUTRES ACTIFS COURANTS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 4 702 264,156 DT regroupant les postes suivants :

Autres Actifs Courants	2020	2019	Variation
Impôts récupérable	1 616 319,445	1 771 654,984	-1 55 335,539
Société de groupe	22 844,237	23 238,217	-393,980
Personnel & comptes rattachés	18 271,576	27 331,471	-9 059,895
Produit à recevoir	19 648,486	1 700,626	17 947,860
Charges constatées d'avance	3 014 830,412	2 041 063,717	973 766,695
Fournisseurs débiteurs	10 350,000	10 350,000	0,000
TOTAL	4 702 264,156	3 875 339,015	826 925,141

Provisions/Autres Actifs Courants	2020	2019	Variation
Provision pour dépréciation des comptes prêts au personnel	1 082,158	5 832,158	-4 750,000
TOTAL	1 082,158	5 832,158	-4 750,000

NOTE 7 : LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES :

* La rubrique liquidités et équivalents de liquidités totalise au 31/12/2020 un montant de 2 890 799,318 DT regroupant les postes suivants :

Liquidités et Équivalent de Liquidités	2020	2019	Variation
Valeurs à l'encaissement	1 532 358,926	2 037 278,391	-504 919,465
Solde bancaire	1 344 677,841	1 271 840,940	72 836,901
Caisses	13 762,551	1 490,387	12 272,164
TOTAL	2 890 799,318	3 310 609,718	-419 810,400

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES :

Le poste CAPITAUX PROPRES se détaille comme suit :

* CAPITAL SOCIAL	1 440 000,000
* RÉSERVES LÉGALES	144 000,000
* FONDS D'INVESTISSEMENT	1 720 000,000
* RÉSERVES NON STATUTAIRES	8 230 000,000
* RÉSERVES POUR RISQUES	1 650 000,000
* RÉSULTAT REPORTÉ	5 680 788,387
* AUTRES CAPITAUX PROPRES	176 615,474
* COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	1 892 160,000
TOTAL	<u>20 933 563,861</u>

Note sur les fonds propres non imposables figurant au bilan arrêté 31 décembre 2020

En application des dispositions du paragraphe 7 de l'article 19 de la loi 2013-54 du 30-12-2013 portant loi de finances de l'année 2014, il est précisé que le reliquat des fonds propres disponibles au 31-12-2013 portés dans les notes aux états financiers au 31-12-2020 totalisent 14 584 055,378 tels qu'ils sont détaillés ci-après et ne sont pas soumis à la retenue de 10% au titre des revenus distribués.

Fonds propres figurant au bilan clos au 31-12-2013	Montant
Réserve légale	144 000,000
FONDS D'INVESTISSEMENT	1 720 000,000
RÉSERVES NON STATUTAIRES	11 486 000,000
RÉSERVES POUR RISQUES	1 650 000,000
RÉSULTAT REPORTÉ	676 301,766
AUTRES CAPITAUX PROPRES	176 615,474
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	1 892 160,000
Bénéfices de l'exercice 2013	798 978,138
Total général régis par le point 7 de l'article 19 de la loi de finances n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014	18 544 055,378
AGO DU 20 Juin 2014 Dividendes décidés	504 000,000
AGO 05 Juin 2015 Dividendes décidés	576 000,000
AGO 20 Juin 2016 Dividendes décidés	576 000,000
AGO 26 MAI 2017 Dividendes décidés	576 000,000
AGO 22 Juin 2018 Dividendes décidés	576 000,000
AGO 21 Juin 2019 Dividendes décidés	576 000,000
AGO 11 Aout 2020 Dividendes décidés	576 000,000
Total général régis par le point 7 de l'article 19 de la loi de finances n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014	14 584 055,378

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	FOND D'INVESTISSEMENT	RESERVE NON STATUAIRE	RESERVE POUR RISQUE	RESERVE SPECIAL DE REVALUATION	COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	RESULTAT REPORTÉ	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Solde au 31/12/2019 avant affectation du résultat	1 440 000,000	144 000,000	1 720 000,000	8 806 000,000	1 650 000,000	176 615,474	1 892 160,000	6 369 280,400	- 688 492,013	21 509 563,861
Affectation du résultat 2019(AGO du 11 Aout 2020)				(576000,000)				-688 492,013	688 492,013	-576 000,000
Résultat de l'exercice 2020									-1 650 196,010	-1 650 196,010
Capitaux propres au 31/12/2020	1 440 000,000	144 000,000	1 720 000,000	8 230 000,000	1 650 000,000	176 615,474	1 892 160,000	5 680 788,387	-1 650 196,010	19 283 367,851

NOTE 9 : Emprunts :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 1 074 797,934 DT.

Emprunts	2020	2019	Variation
Crédits Leasing	74 797,934	109 942,254	-35 144,320
Crédit BT 1000 MD	1 000 000,000	0,000	1 000 000,000
TOTAL	1 074 797,934	109 942,254	964 855,680

NOTE 10 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 3 715 574,145 DT.

Fournisseurs et comptes rattachés	2020	2019	Variation
Fournisseurs locaux et Étrangers	2 917 336,546	1 918 399,522	998 937,024
Effets à payer	755 680,929	326 114,121	429 566,808
Fournisseurs factures non parvenues	42 556,670	4 716,867	37 839,803
TOTAL	3 715 574,145	2 249 230,510	1 466 343,635

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS COURANTS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 913 389,765 DT regroupant les postes suivants :

Autres Passifs Courants	2020	2019	Variation
État impôts & taxes/Retenue à la source	58 868,514	64 926,276	- 6 057,762
Créditeurs divers	397 129,386	417 271,386	-20142,000
CNSS	150 354,636	141 301,846	9 052,790
Charges à payer	125 905,835	125 099,602	806,233
Personnel & comptes rattachés	133 419,371	156 675,328	-23 255,957
État charges à payer	13 654,124	244 100,315	-230 446,191
Produits constatés d'avance	5 902,613	6 221,843	-319,230
Contribution de solidarité social	2 771,441	2 550,232	221,209
Provision pour risque et charge	25 383,845		
TOTAL	913 389,765	1 158 146,828	-270 140,908

NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 15 600 641,130 DT regroupant les postes suivants :

Concours Bancaires	2020	2019	Variation
Crédit de refinancement de la trésorerie	14 800 363,113	15 939 600,510	-1 139 237,397
Découvert Bancaire et autres passifs	800 278,017	1 512 335,179	-712 057,162
TOTAL	15 600 641,130	17 451 935,689	-1 851 294,559

II- NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT**NOTE 13 : PRODUITS D'EXPLOITATION :**

La rubrique Produits d'Exploitation s'élève au 31/12/2020 à un montant de 35 157 298,396 DT comportant les détails :

* Chiffres d'affaires	35 072 641,559
* Autres produits d'exploitation	77 443,202
* Production immobilisée	7 213,635
	<u>35 157 298,396</u>

Autres produits d'exploitation	2020	2019	Variation
Reprise/provision créance clients.	6 750,000	138 975,593	-132 225,593
Transfert de charges	66 159,496	128 758,064	-62 598,568
Revenues loyers	4 533,706	4 237,108	296,598
TOTAL	77 443,202	271 970,765	-194 527,563

NOTE 14 : ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMÉES :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 30 356 037,852 DT contre un montant de 31 436 292,114 DT en 2019.

Achats de Marchandises Consommées	2020	2019	Variation
Stock initial	23 028 346,662	25 579 999,275	-2 551 652,613
Achats de marchandises	28 295 112,729	28 884 639,501	-589 526,772
Stock final	-20 967 421,539	-23 028 346,662	2 060 925,123
TOTAL	30 356 037,852	31 436 292,114	1 080 254,262

NOTE 15 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 588 793,558 DT contre un montant 655 711,738 DT en 2019.

Les Achats d'approvisionnement consommés	2020	2019	Variation
Achats non stockés de matières et fournitures	588 793,558	655 711,738	-66 918,180
TOTAL	588 793,558	655 711,738	-66 918,180

NOTE 16 : CHARGES DE PERSONNEL :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 2 195 012,159 DT.

Désignations	2020	2019	Variation
Charges de personnel	2 195 012,159	2 285 406,482	-90 394,323
TOTAL	2 195 012,159	2 285 406,482	-90 394,323

NOTE 17 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 1 579 301,121 DT contre un montant de 1 679 087,583 DT en 2019.

Autres Charges d'exploitation	2020	2019	Variation
Étude, recherche & divers services extérieurs	49 580,369	39 216,088	10 364,281
Entretiens & réparations	338 559,910	327 630,682	10 929,228
Charges locatives	214 456,475	202 317,431	12 139,044
Honoraires, commissions & courtages	69 620,304	74 868,509	- 5 248,205
Sous traitance générale	128 384,313	147 510,771	-19 126,458
Primes d'assurance	153 725,830	174 390,233	-20 664,403
Voyages et déplacements	18 925,307	65 718,916	-46 793,609
Publicité	133 689,606	74 638,627	59 050,979
Transport/ventes	0,000	659,255	-659,255
Missions & Réceptions	7 473,391	31 531,488	-24 058,097
Frais de P.T.T	54 699,843	72 356,542	-17 656,699
Frais bancaires	148 795,562	218 820,983	-70 025,421
Impôts et taxes	176 009,611	198 961,692	-22 952,081
Dons et cotisations	60 380,600	25 466,366	34 914,234
Jetons de présence	25 000,000	25 000,000	0,000
TOTAL	1 579 301,121	1 679 087,583	-99 786,462

NOTE 18 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES :

* La rubrique charges financières s'élève au 31/12/2020 à un montant de 1 612 136,591 DT contre un montant de 1 737 982,659 DT en 2019.

Charges Financières Nettes	2020	2019	Variation
Charges Financières Nettes	1 612 136,591	1 737 982,659	-125 846,068
TOTAL	1 612 136,591	1 737 982,659	-125 846,068

NOTE 19 : PRODUITS FINANCIERS :

Produits Financiers	2020	2019	Variation
Revenus des titres de participation	204 423,000	325 423,200	-121 000,200
Revenus des autres créances	49 587,616	1 435,268	48 152,348
Gains de changes	9 768,978	82 212,844	-72 443,866
TOTAL	263 779,594	409 071,312	-145 291,718

Revenus titres de participation	2020	2019	Variation
S.T.I.B	204 423,000	136 282,000	68 141,000
U.B.C.I	0,000	182 041,200	-182 041,200
B.I.A.T	0,000	7 100,000	-7 100,00
TOTAL	204 423,000	325 423,200	-121 000,200

II-NOTES SUR L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE**NOTE 20 : DÉCAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATION CORPORELLES**

* Les investissements ont atteint la valeur de 357 931,644 DT provenant essentiellement de l'aménagement des salles d'exposition.

III-NOTES SUR LE RESULTAT FISCAL**NOTE 21 : IMPUTATION DU REPORT FISCAL DEFECITAIRE AU 31/12/2020 :**

* Le report fiscal des pertes et des amortissements réputés différés en période déficitaire au 31/12/2020 s'élève à un montant de 1 468 610,029 DT analysé comme suit :

Désignation	Montant	Imputation	Report fiscal
Amortissement différé 2019	533 354,280	0,000	533 354,280
Amortissement différé 2020	575 231,705	0,000	575 231,705
Report déficitaire 2020	893 378,324	0,000	893 378,324

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires du
Comptoir National Tunisien « CNT »**

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

A. Opinion :

01 En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et conformément aux Normes Internationales d'Audit adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons effectué l'audit des états financiers du Comptoir National Tunisien «CNT » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 41 520 228 dinars et fait ressortir un déficit comptable de 1 650 196 dinars. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 10 février 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

02 A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Comptoir National Tunisien « CNT » au 31 décembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

B. Fondement de l'opinion :

03 Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

C. Observation :

04 Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note III.1 de l'annexe des comptes annuels qui décrit de façon appropriée les incidences de la crise COVID-19 sur l'activité et les comptes de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2020.

D. Questions clés de l'audit :

05 Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date et dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée COVID-19 et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

E. Rapport de gestion :

06 La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurants dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

F. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

07 Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

G. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

08 Nos objectifs consiste à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre

opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport par ce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

A. Efficacité du système de contrôle interne

09 En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

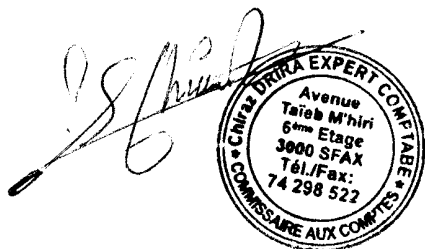
Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

B. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

10 En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Sfax le 15 Mars 2021



Chiraz DRIRA

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020**

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires du
Comptoir National Tunisien « CNT »**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Nous avons relevé au cours de nos investigations les opérations suivantes :

- Le Comptoir National Tunisien « CNT » a participé dans le capital initial de la société « C-BÔMEUBLE SARL» par l'acquisition de 450 parts sociales d'une valeur nominale de 1000 dinars chacune.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 28 mai 2020 et est soumise à votre Assemblée Générale pour approbation.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- La location à la société de promotion immobilière « L'Immobilière du Comptoir » d'un bureau sis à la route de Gabes km 1.5 Sfax pour un montant de 1 500 dinars hors taxes par an avec une majoration annuelle de 7%.

Le loyer annuel facturé en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2020 s'est élevé à 2 266 dinars.

- La prise en charge par le Comptoir National Tunisien « CNT » des frais de gestion de la société de promotion immobilière « L'Immobilière du Comptoir » moyennant 3 500 dinars hors taxes par an avec une augmentation annuelle cumulative de 5%.

Le montant des frais administratifs et de gestion facturée en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2020 s'est élevé à 4 713 dinars.

- La location à la société Tunisienne de l'Industrie du Bois « STIB » d'un bureau sis à la rue de l'énergie solaire la Charguia 1 Tunis pour un montant de 1 500 dinars hors taxes par an avec une majoration annuelle de 7%.

Le loyer annuel facturé en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2020 s'est élevé à 2 266 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 25 avril 2014 et approuvées par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 20 juin 2014 et des Assemblées Générales ultérieures.

- Un contrat de location et un contrat d'amendement ont été établis respectivement en 2003 et en 2005 entre le « Comptoir National Tunisien » et le Président du Conseil Monsieur Mohsen SELLAMI portant sur la totalité du terrain objet du titre foncier n° 51 963 couvrant environ 10 340 m² sur lequel sont édifiés un dépôt couvert d'une superficie d'environ 2000 m² et des administrations d'une superficie d'environ 350 m².

Cette location est consentie à compter du 1er décembre 2003 moyennant un loyer mensuel de 7 000 dinars avec une augmentation annuelle de 6%.

Le loyer annuel en hors taxes au titre de l'exercice 2020 s'est élevé à 214 456 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 18 Novembre 2003 et du 20 Juin 2005 et a été approuvée par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 17 juin 2011 et des Assemblées Générales ultérieures.

- La prise en charge par le Comptoir National Tunisien « CNT » des frais administratifs et de gestion de la société Tunisienne de l'Industrie du Bois « STIB » moyennant 5 000 dinars hors taxes avec une augmentation annuelle cumulative de 5%.

Le montant des frais administratifs et de gestion facturés en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2020 s'est élevé à 9 949 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 25 Avril 2005, et approuvée par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 23 juin 2006 et des Assemblées Générales ultérieures.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

- Le Président du Conseil d'Administration bénéficie de la prise en charge des frais d'hébergement à Sfax et des frais de missions à l'étranger ainsi que d'une voiture de fonction avec chauffeur.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 11 Aout 2020.

- La rémunération mensuelle brute du Directeur Général a été fixée à 12 000 dinars outre la prise en charge par la société des frais d'hébergement à Sfax ainsi que des frais de missions à l'étranger, d'une voiture de fonction et d'une voiture de service avec chauffeur pour ses besoins privés.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 11 Aout 2020.

- L'octroi au Directeur Général Adjoint au titre de l'exercice 2020 d'une rémunération annuelle brute de 119 018 dinars.

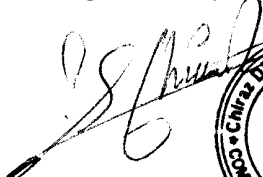
Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 10 Février 2021.

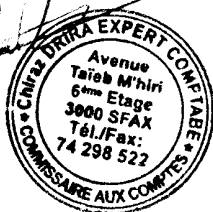
- L'octroi aux membres du Conseil d'Administration d'un montant brut de 25 000 dinars au titre des jetons de présence, décidé par votre Assemblée Générale du 11 aout 2020.

Ces conventions sont soumises à votre Assemblée Générale pour approbation.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Fait à Sfax 15 Mars 2021


Chiraz DRIRA



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Société Industrielle Oléicole Sfaxienne Zitex « SIOS-ZITEX »

Siège social : Route de Gabés, Km 2 Sfax

La société SIOS-ZITEX publie, ci-dessous ses états financiers arrêtés au 30 septembre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes monsieur Souheil JAMOSSI.

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020

(En Dînares Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	30/09/2020	30/09/2019
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés		9 223 569	9 345 119
Immobilisations incorporelles		32 635	32 635
Amortissements		32 635	32 635
	3.1	-	-
Immobilisations corporelles		6 233 509	6 208 821
Amortissements		5 513 171	5 498 714
	3.2	720 338	710 107
Immobilisations financières		9 143 674	9 147 074
Provisions		640 443	512 062
	3.3	8 503 231	8 635 012
Total des actifs non courants		9 223 569	9 345 119
ACTIFS COURANTS			
Stocks		339 245	325 280
Provisions		55 233	55 233
	3.4	284 012	270 047
Clients et comptes rattachés		886 836	664 456
Provisions		175 446	175 446
	3.5	711 390	489 010
Autres actifs courants		1 323 749	1 207 790
Provisions		3 148	3 148
	3.6	1 320 601	1 204 642
Placements et autres actifs financiers		1 088	1 087
Provisions		-	-
	3.7	1 088	1 087
Liquidités et équivalents de liquidités	3.8	128 350	76 678
Total des actifs courants		2 445 442	2 041 463
TOTAL DES ACTIFS		11 669 010	11 386 583

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020
(En Dinars Tunisiens)

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>NOTES</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Capital social		2 425 000	2 425 000
Réserves et résultats reportés		7 854 529	7 626 187
Autres capitaux propres		-	-
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		10 279 529	10 251 187
Résultat net de l'exercice		174 992	270 842
Total des capitaux propres	3.9	10 454 520	10 522 029
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts		-	-
Provisions pour risques et charges	3.10	80 200	80 200
		80 200	80 200
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	3.11	244 429	296 014
Autres passifs courants	3.12	741 753	488 340
Concours bancaires et autres passifs financiers	3.13	148 108	-
		1 134 290	784 354
Total des passifs		1 214 490	864 554
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		11 669 010	11 386 583

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020

(En Dinars Tunisiens)

	NOTES	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation		2 099 380	1 878 791
Revenus	4.1	1 973 657	1 868 791
Autres produits d'exploitation	4.2	125 723	10 000
Charges d'exploitation		1 976 371	1 740 387
Variation des stocks de produits finis et encours		1 726	25 467
Achats de marchandises consommés			
Achats d'approvisionnements consommés	4.3	916 760	902 364
Charges du personnel	4.4	638 637	473 849
Dotations aux amortissements	4.5	14 457	16 722
Dotations aux provisions	4.6	128 381	25 969
Autres charges d'exploitation	4.7	276 409	296 016
Résultat d'exploitation		123 009	138 403
Charges financières nettes	4.8	9 007	12 111
Produits des placements	4.9	58 671	143 947
Autres pertes et gains ordinaires nets	4.10	6 606	4 545
		179 279	274 785
Impôts sur les sociétés		4 087	3 743
Contribution sociale de solidarité		200	200
RESULTAT DE L'EXERCICE		174 992	270 842

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE DE 8108 ZITEX
ARRETE AU 30/09/2018 (EXPRIME EN DINARS)
MODELE DE REFERENCE

	30/09/2020	30/09/2018
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
- Encaissements reçus des clients	1 839 569	1 627 623
- Sommes versées/reçues des sociétés du groupe	54 303 -	380 109
- Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	- 517 455 -	366 326
- Sommes versées aux fournisseurs	- 1 276 213 -	1 168 744
- Sommes versées à l'Etat	- 110 840 -	80 528
- Intérêts payés	- 8 690 -	9 071
- Impôts sur les bénéfices	-	-
FLUX DE TRES. PROVENANT DE L'EXPLOIT.	6.1 - 18 326 -	377 164
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMO. CORPORELLES ET INCORPORELLES	- 12 115 -	1 056
- DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMO. FINANCIERES		
- DECAISSEM./ENCAISSEM. PROVENANT DE L'ACQUISIT./CESSION DE PLACEM.	-	400 000
- ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMO. CORPORELLES ET INCORPORELLES		
- ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMO. FINANCIERES	-	1 046
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIV. D'INVEST.	6.2 - 12 116	389 881
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
- ENCAISS.PROVENANT DE L' EMISSION D' ACTIONS		
- DIVIDENDES DISTRIBUES	- 71 959 -	29 350
- ENCAISSEMENT DIVIDENDES	178	26 408
- ENCAISSEMENT PROVENANT DES EMPRUNTS		
- ENCAISSEMENT PROVENANT DES SUBVENTIONS D'INVEST.	6 786	24 266
- REMBOURSEMENT D'EMPRUTS		
FLUX DE TRESORERIE PROVENDES ACTIV.DE FINAN.	6.3 - 64 995	21 325
<i>INCIDENCES DES VAR. DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES</i>		
VARIATION DE TRESORERIE	- 88 436	44 181
TRESORERIE DEBUT DE L'EXERCICE	76 678	32 517
TRESORERIE FIN DE L'EXERCICE	- 19 758	76 678

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 30 Septembre 2020
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle Oléicole Sfaxienne Zitex (SIOS ZITEX) est une société anonyme de droit tunisien créée en 1960 Son capital s'élève au 30 Septembre 2020 à 2 425 000 dinars divisé en 242 500 actions de valeur nominale 10 dinars chacune.

L'objet de la société est le raffinage des huiles alimentaires et la commercialisation des huiles d'olive.

Sur le plan fiscal la société est soumise aux règles de droit commun Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 portant promulgation du code d'incitations aux investissements L'exercice social s'étend du 01 Octobre au 30 Septembre.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la SIOS ZITEX pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Unités monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

2.2 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et des frais tels que les frais de transit les frais de livraison et les frais d'installation.

Elles sont amorties selon le mode linéaire.

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars sont amortis intégralement

Les taux d'amortissement pratiqués conformément au Décret n°2008-492 du 25 février 2008 fixant les taux maximum des amortissements linéaires sont les suivants :

Construction	5%
Matériels industriels	15%
Matériels de transport	20%
Equipements de bureau	20%
Installations générales	10%
Matériel informatique	33%
Logiciel informatique	33%

Un coefficient de 2 est appliqué au taux d'amortissement du matériel industriel qui fonctionne à 3 équipes.

2.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice les éventuelles moins-values par rapport à la valeur d'entrée font l'objet de provisions pour dépréciations.

2.4 Stocks

Les matières consommables et les pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport et d'assurances liés au transit.

Les produits finis sont valorisés au coût de production qui comprend le coût des matières utilisées et une quote des frais directs et indirects rattachés à la production

3. NOTES SUR LE BILAN

Actifs

3.1 Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Logiciels informatiques	32 635	32 635
Amortissement cumulés	32 635	32 635
Total	<u>-</u>	<u>-</u>

3.2 Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Terrains	661 643	661 643
Constructions et aménagements de construction	1 368 381	1 368 381
Matériels Industriel	3 108 184	3 095 611
Outillage industriel	168 249	168 249
Station d'épuration des eaux	226 904	226 904
Matériels de transport	278 509	278 509
Installations générales	186 753	182 261
Installations Gaz Naturel	123 306	123 306
Equipement de bureau	54 080	54 080
Matériels informatiques	42 998	42 998
Divers équipements	14 502	6 880
Total brut	6 233 509	6 208 821
Amortissements cumulés	5 513 171	5 498 714
Total net	720 338	710 107

3.3 Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Titres de participation (*)	9 129 794	9 129 794
Obligations	1 000	2 000
Prêts au personnel	11 200	13 600
Dépôts et cautionnements	1 680	1 680
Total brut	9 143 674	9 147 074
Provisions sur titres de participations	640 443	512 062
Total net	8 503 231	8 635 012

(*) Détail des titres de participation	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
ACTIONS AGROZITEX S.A	4 651 695	4 651 695
PARTS SOCIALES OLI-ZITEX	2 260 000	2 260 000
ACTIONS IMMOBILIERE ZITEX	1 399 000	1 399 000
ACTIONS STE AFRICAINE D'HUIL	699 500	699 500
ACTIONS SIOS DISTRIBUTION	15 000	15 000
	<u>9 129 794</u>	<u>9 129 794</u>

3.4 Stocks

Cette rubrique est ainsi détaillée :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Pièces de rechanges	255 277	268 500
Matières consommables	77 968	49 054
Produits finis et encours	6 000	7 728
Total brut	<u>339 245</u>	<u>325 280</u>
Provisions pour dépréciation des stocks	<u>55 233</u>	<u>55 233</u>
Total net	<u>284 012</u>	<u>270 047</u>

3.5 Clients et comptes rattachés

Cette rubrique est ainsi détaillée :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Clients ordinaires	711 390	489 010
Clients douteux	175 446	175 446
Total brut	<u>886 836</u>	<u>664 456</u>
Provisions pour dépréciation clients douteux	<u>175 446</u>	<u>175 446</u>
Total net	<u>711 390</u>	<u>489 010</u>

3.6 Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Comptes d'Etat débiteurs	338 683	316 795
Fournisseurs débiteurs	10 321	12 206
Comptes de régularisation	468 940	417 232
Comptes courants des Sociétés de groupe	505 806	461 556
Total brut	1 323 749	1 207 790
Comptes courants AGRO ZITEX	155 054	111 054
Comptes courants SIOS DISTRIBUTION	111	77
Comptes courants AGRO EXPORT	350 000	350 000
Comptes courants OLI ZITEX	641	425
	505 806	461 556

3.7 Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Billets de trésor	-	-
Actions SICAV	1 049	1 048
Autres	39	39
Total brut	1 088	1 087
Provisions pour dépréciations des placements	-	-
Total net	1 088	1 087

3.8 Liquidités et équivalents de liquidités

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Chèques à encaisser	127 980	3 550
Banques	-	71 840
Caisse	370	1 288
Total brut	128 350	76 678

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

3.9 CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 30 Septembre 2020 à 10 454 520 DT contre 10 522 029DT au 30 Septembre 2019. L'évolution de chaque rubrique est détaillée en annexe 2.

Les réserves figurant parmi les capitaux propres au 30 septembre 2020 se détaillent ainsi:

Fonds propres figurant au bilan clos au 30-09-2020	30/09/2020
RESERVE LEGALE	242 500
RESERVES EXTRA-ORDINAIRE	5 145 801
AUTRES RESERVES	1 296 480
RESERVES SPECIALES DE REEVALUATION	1 287 623
Total général régis par le point 7 de l'article 19 de la loi de finances n°2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi	7 972 403

3.10 Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 30 Septembre 2020 à 80 200 DT et qui correspondent à des risques généraux.

3.11 Fournisseurs et comptes rattachés:

Cette rubrique se détaille ainsi :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Fournisseurs d'exploitation	222 542	276 016
Fournisseurs, effets à payer	21 887	19 998
Total	<u>244 429</u>	<u>296 014</u>

3.12 Autres passifs courants :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Personnel et comptes rattachés	93 692	116 869
Etat, impôts et taxes	15 244	23 512
Créditeurs divers	(1) 608 600	347 690
Comptes de régularisation	24 216	269
Total	741 753	488 340

(1) Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Dividendes à payer	401 178	170 637
CNSS	54 515	30 738
Autres	152 907	146 314
Total	608 600	347 690

3.13 Concours bancaires et autres passifs financiers:

Cette rubrique se détaille comme suit:

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Échéance à moins d'un an/emprunt LT	-	-
Banques	148 108	-
Total	148 108	-

4. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus:

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Revenus d'exploitation	1 835 724	1 723 500
Transport et autres revenus	263 656	155 291
Total	2 099 380	1 878 791

4.2 Autres produits d'exploitation:

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Amortissement de la subvention d'investissement	-	-
Jetons de présence reçus	5 000	10 000
Subventions d'exploitation	-	-
Produits divers	120 723	-
Total	125 723	10 000

4.3 Achats d'approvisionnements consommés

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Achats matières consommables	205 189	177 966
Achats Pièces de rechange	41 726	42 865
Electricité, Eaux et Gaz naturel	660 488	693 969
Autres Achats	25 049	15 756
Variations des Stocks	- 15 691	- 28 192
Total	916 760	902 364

4.4 Charges de personnel:

Les charges de personnel s'élèvent au 30 Septembre 2020 à 638 637 DT contre 473 849 DT au 30 Septembre 2019.

4.5 Dotations aux amortissements:

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 14 457 DT contre 16 722 DT au 30 Septembre 2019.

4.6 Dotations aux provisions:

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Provisions pour dépréciation des titres	128 381	25 969
Provisions pour risque et charges	-	-
Total	128 381	25 969

4.7 Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Entretiens et réparations	72 470	54 120
Assurances	8 150	8 568
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	46 895	41 652
Frais de transport et de transit	81 309	98 955
Commissions bancaires	1 293	2 821
Impôts et taxes	14 233	13 442
Jetons de présence	17 500	17 500
Autres	34 558	50 158
Total	276 409	296 016

4.8 Charges financières nettes :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Intérêts des crédits bancaires	-	-
Intérêts des comptes courants	9 008	10 116
Intérêts sur dettes sociétés du groupe	-	-
Pertes de changes	-	1 998
Gains de changes	- 1	- 4
Total	9 007	12 111

4.9 Produits des placements :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Dividendes reçus	-	86 278
Revenus/ titres	147	1 558
Intérêts sur créances sociétés du groupe	58 525	56 112
Total	58 671	143 947

4.10 Autres pertes et gains ordinaires nets :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Reprise sur provisions	-	-
Gains exceptionnels nets	6 606	4 544
Total	6 606	4 545

4.11 Impôts sur les sociétés :

La société est soumise au taux d'imposition de 25%.

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30 Septembre 2020 à 4 087 DT contre 3 743 DT au 30 Septembre 2019.

Amortissements différés et pertes reportées

Exercice	Résultat fiscal déficitaire	Amortissements réputés différés	Pertes reportées non imputées
2014-2015	297 900	120 460	177 420
2015-2016	527 082	58 347	253 510
2016-2017	199 401	28 538	170 864
2017-2018	140 179	16 521	123 658

4.12 Résultat de l'exercice :

Le résultat réalisé au 30 septembre 2020 s'élève à un bénéfice de 174 992 dinars contre un bénéfice de 270 842 dinars au 30 septembre 2019.

5. NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

5.1 Flux d'exploitation :

* Encaissements reçus des clients

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Encaissements reçus des clients	1 839 569	1 627 623
Total	1 839 569	1 627 623

*Sommes versées aux fournisseurs

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Sommes versées aux fournisseurs	1 276 213	366 326
Total	1 276 213	366 326

*** Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Salaires et compléments de salaires versés	405 222	284 802
Déclarations Sociales payées	112 233	101 724
Total	517 455	366 326

*** Sommes versées à l'Etat**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Etats impôts et taxes payés	110 840	80 528
Total	110 840	80 528

5.2 Flux d'investissement :

*** Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Batiments	-	-
Matériels pour raffinage	7 623	-
Autres investissements	4 492	1 056
Total	12 115	1 056

5.3 Flux de financement :

*** Dividendes distribués**

Ce montant correspond essentiellement aux dividendes décidés par les assemblées générales qui ont été distribués aux actionnaires.

*** Dividendes encaissés**

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
- ENCAISSEMENT DIVIDENDES	178	26 408
	178	26 408

6. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

6.1 Ventes :

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de cet exercice avec les sociétés du groupe totalise un montant de 64 000 Dinars et concerne des locations pour AGRO-ZITEX et AGRO EXPORT.

6.2 Achats :

Les achats réalisés au cours de cet exercice avec les sociétés du groupe totalisent un montant de 5 771 Dinars et concernant des achats de savon et d'huile auprès des sociétés AGRO ZITEX et AFRICAN OIL.

6.3 Dividendes :

Au cours de cet exercice, la société n'a pas bénéficié de dividendes auprès des sociétés du groupe.

6.3 Intérêts sur créances sociétés du groupe :

Au cours de l'exercice, la société a bénéficié de produits financiers de 58 525 Dinars représentant des intérêts en rémunération des comptes courants débiteurs des sociétés de groupe.

7. INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN ET LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La société n'a pas d'engagement hors bilan .

SIOS ZITEX
TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2020

(En Dinar Tunisien)

	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENT			VCN
	Cession et Mise				Régularisations			
	30/09/2019	Acquisitions	au rebut on	30/09/2020	30/09/2019	Dotations	30/09/2020	
Immobilisations incorporelles:	32 635	-	-	32 635	32 635	-	32 635	-
Logiciels informatiques	32 635			32 635	32 635		32 635	-
Immobilisations corporelles:	6 208 821	24 688	-	6 233 509	5 498 714	14 457	5 513 171	720 338
Terrains	661 643	-		661 643	-		-	661 643
Constructions et Aménagement	1 368 381	-		1 368 381	1 364 930	1 141	1 366 072	2 309
Matériels et Outillages Industriels	3 263 860	12 573		3 276 433	3 244 848	7 117	3 251 965	24 468
Station d'épuration des eaux	226 904	-		226 904	226 904	-	226 904	-
Matériel de transport	278 509	-		278 509	278 302	207	278 509	-
Installation Gaz Naturel	123 306	-		123 306	123 306	-	123 306	-
Agencements, aménagement et inst.	182 260,775	4 492		186 753	159 292	4 405	163 696	23 057
Equipement de bureau	54 080	-		54 080	53 568	32	53 600	479
Matériels Informatiques	42 998	-		42 998	42 197	498	42 696	302
Divers Equipements	6 880	7 623		14 502	5 366	1 057	6 423	8 080
Total	6 241 456	24 688	-	6 266 144	5 531 349	14 457	5 545 806	720 338

SIOS ZITEX

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 SEPTEMBRE 2020

(En Dinars Tunisiens)

RUBRIQUE	30/09/2019	Affectation réserve légale	Affectation réserve extra ordinaire	Intégration raport à nouveau	Subventions reçues	Affectation dividendes distribués	réduction du capital par annulation d'actions propres	Résultat de l'exercice	Amort. de la subvention	30/09/2020
Capital social	2 425 000	-	-	-	-	-	-	-	-	2 425 000
Réserve légale	242 500	-	-	-	-	-	-	-	-	242 500
Réserve Extraordinaires	5 145 801	-	-	-	-	-	-	-	-	5 145 801
Autres réserves	1 538 980	-	-	-	-	- 242 500	-	-	-	1 296 480
Réserves de réévaluation	1 287 622	-	-	-	-	-	-	-	-	1 287 622
Résultats reportés	-	388 716	-	-	-	270 842	-	-	-	117 875
Résultats de l'exercice	270 842	-	-	- 270 842	-	-	-	174 992	-	174 992
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	10 522 028	-	-	- 270 842	-	28 342	-	174 992	-	10 454 520

التقرير العام لمراقب الحسابات

السنة المالية 2020/2019

إلى السادة مساهمي الشركة الصناعية للزيوت بصفاقس

تبعا لمهمة مراقبة الحسابات التي أوكلت إلينا من طرف الجلسة العامة العادية الملتزمة بتاريخ 11 جويلية 2020. يشرفنا مدكم بتقريرنا العام المتعلق بحسابات العنة المالية 2020/2019 الممتدة من غرة أكتوبر 2019 إلى غاية 30 سبتمبر 2020.

1. إبداء الرأي

تنفيذا للمهمة الموكلة لنا، قمنا بإجراء تدقيق للقوائم المالية للشركة الصناعية للزيوت بصفاقس، للعنة المحاسبية 2020/2019 والمعدة من طرف مجلس الإدارة، والمتكونة من الموازنة وقائمة النتائج وجدول التدفقات النقدية وكذلك ملخص للسياسات المحاسبية المعتمدة وغيرها من الإيضاحات.

على ضوء العناية المبذولة أثناء القيام بمهمتنا، وحسب تقديرنا، فإن القوائم المالية للشركة الصناعية للزيوت بصفاقس، الملاحقة بتقريرنا، تعبر بعدالة ووضوح في كافة النواحي الجوهرية، عن المركز المالي للشركة كما في 30 سبتمبر 2020، ونتيجة نشاطها وتدفعاتها النقدية لسنة 2020/2019، وفقاً لنظام المحاسبة للمؤسسات المعتمد في القانون التونسي.

2. أساس الرأي

لقد قمنا بأعمال التدقيق والمراجعة وفقاً للمعايير الدولية للتدقيق المعتمدة من طرف هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التونسية، والمطبقة في تونس. وقد وقع التوضيح لاحقاً ضمن هذا التقرير، لمسؤولياتنا وفقاً لهذه المعايير. ضمن فقرة مسؤولية المدقق حول تدقيق البيانات المالية.

نحن مستقلين عن الشركة وفقاً لمتطلبات المعايير الدولية للسلوك الأخلاقي للمحاسبين حسب "دليل قواعد السلوك الأخلاقي للمحاسبين المهنيين". ذات الصلة بتدقيقنا للبيانات المالية، وقد أوفينا بمسؤولياتنا الأخلاقية الأخرى وفقاً لتلك المتطلبات.

نعتقد بأن عملية التدقيق قد وفّرت أساساً معقولاً وملائماً لإبداء رأينا.

3. شكّ جوهرى حول الاستمرارية

دون المساس من الرأى المبدى أعلاه، يجدر توجيه العناية إلى وجود شكّ جوهرى حول الاستمرارية، مبيى على التقلص المشهود من خلال مقارنة زمنية، في حجم نشاط الشركة لتكرير الرئوت الثباتية المدعّمة، والزاجع أساساً إلى نظام الحصص المعتمد من طرف الديوان الوطني للزيت، الثىء الذى يحتم في صورة عدم وجود حلول تضمن الاستمرارية العادية للنشاط، احتساب كلفة تسريح العملة واحتساب القيم المحاسبية المترسبة للمعدّات والمخزونات وما لا يمكن استرداده أو تميمه. من ناحية أخرى، وباعتبار الطرف الراهن لجائحة كوفيد 19، ونظراً لعدم توفر استشرافات قطاعية دقيقة تخصّ الثبعات الاقتصادية الممكنة، لم يتسقى تقدير مدى تأثير ذلك على الوضعية المذكورة أعلاه.

4. التحقيق من صححة المعطيات التي تخص حسابات الشركة المضمّنة بتقرير التصريف

امتثالاً لمقتضيات الفقرة الأولى من الفصل 266 من مجلة الشركات التجارية، تحقّقنا من صححة المعلومات التي تخصّ حسابات الشركة لسنة 2019/2020، والمضمّنة بتقرير مجلس الإدارة، ممّا لا يستوجب حسب رأينا إبداء ملاحظات خاصّة.

5. مسؤوليات الإدارة والأشخاص المسؤولين عن الحوكمة، عن البيانات الماليّة

إنّ مجلس الإدارة هو المسؤول عن إعداد وعرض البيانات الماليّة عرضاً عادلاً وواضحاً وفقاً للقانون وللمعايير الدوليّة للتقارير الماليّة، وعن الرقابة الداخليّة التي تعتبرها الإدارة ضرورية لتمكّنها من إعداد بيانات ماليّة خالية من أخطاء جوهريّة، سواء كانت ناشئة عن الغش أو عن الخطأ.

عند إعداد البيانات الماليّة، يكون مجلس الإدارة مسؤول عن تقييم قدرة الشركة على الاستمرار والإفصاح، عندما ينطبق ذلك، عن أمور تتعلق بالاستمرارية واستخدام أساس الاستمرارية المحاسبي، ما لم تكن هناك نية لتصفية الشركة أو إيقاف أعمالها أو لا يوجد بديلاً واقعياً غير ذلك. إنّ الأشخاص المسؤولين عن الحوكمة هم المسؤولين على الإشراف على عمليّة التقارير الماليّة.

6. مسؤوليّة المدقّق حول تدقيق البيانات الماليّة

إنّ أهدافنا هي الحصول على تأكيد معقول فيما إذا كانت البيانات الماليّة ككلّ خالية من الأخطاء الجوهريّة، مواءماً كانت ناشئة عن الغش أو عن الخطأ، وتحرير تقريرنا المتضمّن لرأينا.

إنّ التأكيد المعقول هو مستوى عالٍ من التأكيد، ولكنه ليس ضماناً بأنّ التدقيق الذي تمّ القيام به، وفقاً للمعايير الدوليّة للتدقيق، سيكتشف دائماً أي خطأ جوهريّ، إن وجد.

إنَّ الأخطاء يمكن أن تنشأ من الاحتيال أو الخطأ. وتعتبر جوهريّة إذا كانت، بشكل فردي أو إجمالي، لها إمكانيّة التأثير بشكل معقول على القرارات الاقتصادية المتخذة من قبل المستخدمين، على أساس هذه البيانات المالية.

كجزء من عمليّة التدقيق وفقاً للمعايير الدوليّة للتدقيق، نقوم بممارسة الاجتهاد المهنيّ والمحافظة على تطبيق مبدأ الشكّ المهنيّ خلال التدقيق، بالإضافة إلى:

- تحديد وتقييم مخاطر الأخطاء الجوهريّة في البيانات المالية، سواءً كانت ناشئة عن الغشّ أو عن الخطأ، وكذلك تصميم وتنفيذ إجراءات تدقيق مستجيبة لتلك المخاطر، والحصول على أدلّة تدقيق كافية وملائمة لتوفر أساساً لرأينا. إنَّ خطر عدم اكتشاف الإخطاء الجوهريّة الناتجة عن الغشّ أعلى من الخطر الناتج عن الخطأ، حيث أن الغشّ قد يشتمل على التواطؤ، التزوير، الحذف المتعمّد، سوء التمثيل أو تجاوز للرقابة الداخليّة.

- الحصول على فهم للرقابة الداخليّة ذات الصلة بالتدقيق لغايات تصميم إجراءات تدقيق مناسبة حسب الظروف، وليس لغرض إبداء رأي حول فعالية الرقابة الداخليّة في الشركة.

- تقييم ملائمة السياسات المحاسبيّة المتبعة ومدى معقوليّة التّقديرات المحاسبيّة والإيضاحات ذات العلاقة المعدّة من قبل الإدارة.

- الاستنتاج حول ملائمة استخدام الإدارة لأساس الاستمراريّة المحاسبيّ وبناءً على أدلّة التّدقيق التي تمّ الحصول عليها، فيما إذا كان هنالك وجود لعدم تيقّن جوهري يتعلّق بأحداث أو ظروف يمكن أن تثير شكاً جوهرياً حول قدرة الشركة على الاستمرار كمنشأة مستمرة. إذا استنتجنا عدم وجود تيقّن جوهري، فإننا مطالبون بلفت الانتباه في تقرير تدقيقنا إلى الإيضاحات ذات العلاقة في البيانات المالية، وإذا كان الإقصاح عن هذه المعلومات غير ملائم، فسنقوم بتعديل رأينا.

إنَّ استنتاجاتنا تعتمد على أدلة التدقيق التي تم الحصول عليها حتى تاريخ تقرير تدقيقنا. ومع ذلك، فإنه من الممكن أن تسبب أحداث أو ظروف مستقبلية في توقف الشركة على الاستمرار كمنشأة مستمرة.

- تقييم العرض العام والشكل والمحتوى للبيانات المالية بما فيها الإفصاحات وفيما إذا كانت البيانات المالية تمثل المعاملات والأحداث بشكل يحقق العرض العادل.

لقد تواصلنا مع الأشخاص المسؤولين عن الحوكمة بخصوص نطاق وتوقيت التدقيق المخطط له وملاحظات التدقيق الهامة، بما في ذلك أية نقاط ضعف هامة في الرقابة الداخلية التي تم تحديدها خلال تدقيقنا.

7. تقرير حول المتطلبات القانونية والترتيبية الأخرى

7-1- تطبيقا للفصل 3 جديد من القانون عدد 117 لسنة 1994، وللفقرة الثانية من الفصل 266 من مجلة الشركات التجارية، قمنا بفحص نظام الرقابة الداخلية. وتم تقديم، ضمن تقرير منفرد، ملاحظتنا وتوصياتنا المتعلقة بالإجراءات الإدارية والمالية والمحاسبية والمعلوماتية إلى مجلس الإدارة.

7-2- تمسك الشركة بنفسها بحسابات الأسهم التي تصدرها طبقا للتشريع الجاري به العمل.

مراقب الحسابات

سهيل الجموسي

التقرير المتعلق بالاتفاقات المنصوص عليها بالفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية والمخاصة بالسنة المالية 2019/2020

إلى السادة مساهمي الشركة الصناعية للزيت بصفافس

نقدّم إليكم التقرير الخاص بالاتفاقات المنصوص عليها عملاً بالفصول 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية.

تتمثل مسؤوليتنا في التأكد من احترام الإجراءات القانونية المتعلقة بالترخيص والمصادقة على هذه الاتفاقيات أو العمليات، وكذلك عرضها الصحيح والتليم في القوائم المالية. هذا ويجدر التنكير أنه ليس من مهامنا البحث بصفة خاصة عن الوجود المحتمل لمثل هذه الاتفاقيات أو العمليات ولكنه يتعين علينا أن نعلمكم بخصائصها وشروطها الأساسية دون الحاجة إلى إبداء رأي حول جدواها وسلامة أسعها. وذلك على أساس المعلومات التي وقع مدنا بها من طرف الهياكل المختصة بالشركة وتلك التي تم التعرف عليها من خلال إجراءات التدقيق التي وقع القيام بها.

وبناءً على ما وقع إعلامنا به من طرف الهياكل المختصة، واطلاعنا على محاضر اجتماعات مجلس الإدارة، تبين لنا أنه وقع الترخيص في الحسابات الجارية والاتفاقات المبرمة، كما يلي:

1. عمليات مع الإدارة العامة وأعضاء المجلس:

1-1- وفقاً لقرار الجلسة العامة العادية بتاريخ 11 جويلية 2020 تم تسجيل بدل الحضور بقيمة صافية بلغت 2 000 دينار لكل عضو.

2-1- تَضُمَّت الموازنة تقييد منحة الإمضاء المزدوج عن سنة 2020/2019 لعضو المجلس السيد منصف بوشكوة بقيمة صافية بلغت 6 000 دينار. وذلك تنفيذاً لقرار الجلسة العامة.

3-1- تحسّلت المديرية عامة للشركة على مرتبات بلغ مقدارها السنوي الصافي 41 941 دينار مع زيادة بدل البنزين والهاتف، بقيمة 100 دينار شهرياً.

2. تقييدات محاسبية تمّ شركات المجمع بتاريخ 30 سبتمبر 2020:

1-2- وقع تقييد بحساب "إيرادات مرتقبة" مبلغ قدره 58 525 دينار والمتمثل في الفوائد المالية لشركات منتمية إلى المجمع والتي وقع احتسابها بنسبة 8% سنوياً.

2-2- خلال السنة المحاسبية 2020/2019 بلغت جملة التقييدات المدبنة بالحسابات الجارية لشركات المجمع 94 697 دينار الدائنة و55 447 دينار. ليكون الرصيد الإجمالي عند الاختتام مديناً بـ 500 806 دينار.

3-2- تحسّلت الشركة خلال السنة المحاسبية 2020/2019 على بدل الحضور بصفتها عضواً لمجلس إدارة شركة "أفرو زيتاكس" المنتمية للمجمع. وذلك بقيمة 5 000 دينار بعنوان السنة المحاسبية 2019/2018.

مراقب الحسابات

سهيل الجموسي

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Comptoir National Tunisien « CNT »

Siège social : Route de Gabès km 1,5 - 3003 SFAX -

Le Comptoir National Tunisien - CNT - publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 mai 2021. Ces états sont accompagnés du rapport général du commissaire aux comptes : Mme Chiraz DRIRA.

Bilan Consolidé au 31/12/2020

(Exprimé en dinars tunisien)

ACTIF	Exercice consolidé 2020	Exercice consolidé 2019
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
<u>Actifs immobilisés</u>		
Immobilisations Incorporelles	173 801,85	148 810,65
Moins: amortissements	-148 325,87	-133 149,36
	25 475,98	15 661,28
Immobilisations Corporelles	16 724 850,86	16 391 910,42
Moins: amortissements I C	-9 250 738,61	-8 640 683,41
	7 474 112,25	7 751 227,00
Immobilisation Financières	4 022 168,86	4 026 102,86
Moins: provisions	-6 700,00	-6 700,00
	4 015 468,86	4 019 402,86
<u>Total des actifs immobilisés</u>	11 515 057,09	11 786 291,15
Autres actifs non courants	0,00	0,00
<i>Total des Actifs Non Courants</i>	11 515 057,09	11 786 291,15
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Stocks	20 967 421,54	23 028 346,66
Moins : provisions / SK	0,00	0,00
	20 967 421,54	23 028 346,66
Clients et Comptes rattachés	4 528 820,57	4 636 498,65
Moins : provisions / CLT	-3 827 881,08	-3 819 597,96
	700 939,49	816 900,69
Autres actifs courants	5 046 737,13	4 215 712,47
Moins : provisions / Autres actifs	-1 082,16	-5 832,16
	5 045 654,97	4 209 880,31
Placements et autres actifs financiers	4 500 000,00	4 050 000,00
Moins : provisions / AAF	0,00	0,00
	4 500 000,00	4 050 000,00
Liquidités et équivalents de liquidités	2 946 179,83	3 378 221,83
<i>Total des Actifs Courants</i>	34 160 195,83	35 483 349,49
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>	45 675 252,92	47 269 640,64

Bilan Consolidé au 31/12/2020

(Exprimé en dinars tunisien)

CAPITAUX PROP. ET PASSIF	Exercice consolidé 2020	Exercice consolidé 2019
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital Social	1 440 000,00	1 440 000,00
Réserves consolidées	22 711 060,94	23 841 611,24
Résultats consolidés	-1 664 755,69	-544 584,79
<i>Situation nette consolidée</i>	22 486 305,25	24 737 026,45
Réserves hors groupe	726 538,57	715 542,61
Résultats hors groupe	23 109,06	42 607,45
<i>Intérêts des minoritaires</i>	749 647,63	758 150,06
<u>PASSIFS</u>		
<i>Passifs Non Courants</i>		
Emprunt	1 074 797,93	109 942,25
<i>Total des Passifs Non Courants</i>	1 074 797,93	109 942,25
<i>Passifs Courants</i>		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 715 574,15	2 249 230,51
Autres passifs courants	2 046 216,39	1 962 462,58
Concours Bancaires et autres passifs Financiers	15 602 711,56	17 452 828,79
<i>Total des Passifs Courants</i>	21 364 502,10	21 664 521,88
<u>Total des Passifs</u>	22 439 300,03	21 774 464,13
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	45 675 252,92	47 269 640,64

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2020

(Exprimé en dinars tunisien)

LIBELLE	Exercice consolidé 2020	Exercice consolidé 2019
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		
Revenus	35 072 641,56	37 125 442,41
Autres Produits d'Exploitation	58 246,28	253 768,69
Production Immobilisée	7 213,64	28 757,54
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	35 138 101,47	37 407 968,64
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Achat de marchandises consommées	-30 356 037,85	-31 436 292,11
Achat d'approvisionnements consommés	-588 793,56	-655 711,74
Charges de personnel	-2 195 012,16	-2 285 406,48
Dotations aux amortissements et aux provisions	-660 898,67	-642 658,25
Autres charges d'exploitation	-1 628 999,09	-1 724 548,19
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-35 429 741,33	-36 744 616,78
RESULTAT D'EXPLOITATION	-291 639,85	663 351,85
Charges financières nettes	-1 612 217,78	-1 738 504,47
Produits financiers	413 139,31	729 922,49
Autres pertes ordinaires	-729,474	-3 398,71
Autres gains ordinaires	4 977,48	4 985,09
Résultat des activités ordinaires avant impôt	-1 486 470,32	-343 643,75
Impôt sur les bénéfices	-155 176,31	-158 333,59
Résultat des activités ordinaires après impôt	-1 641 646,63	-501 977,34
Éléments extraordinaires (gains/pertes)	0,00	0,00
Résultat net de l'ensemble consolidé	-1 641 646,63	-501 977,34
Résultat revenant à l'entreprise consolidante	-1 664 755,69	-544 985,14
Résultat revenant aux intérêts minoritaires	23 109,06	42 607,45

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31/12/2020

(Exprimé en dinars tunisien)

LIBELLE	Exercice consolidé 2020	Exercice consolidé 2019
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>		
Résultat Net	-1 641 646,63	(*) -501 977,341
Ajustements pour:		
* Amortissements et provisions	628 764,83	503 682,67
* Variation des:		
- Stocks	2 060 925,12	2 551 652,61
- Créances	107 678,08	207 895,20
- Autres Actifs	-1 312 112,93	756 251,57
- Fournisseurs et autres dettes	853 025,12	-2 761 014,83
* Plus ou moins values de cession	0,00	-580,00
* TVA / Investissements	50 026,79	24 309,86
* Modification comptable	0,00	0,00
<u>FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION</u>	746 660,39	780 219,75
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>		
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	-357 931,64	-226 168,32
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles et incorporelles	0,00	0,00
Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations financières	0,00	0,00
Encaissement provenant de la cession des immobilisations financières	0,00	0,00
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>	-357 931,64	-225 588,32
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>		
Encaissement suite à l'émission d'actions	0,00	0,00
Dividendes et autres distributions	-391 719,00	-567 840,00
Encaissement provenant des placements courants	0,00	0,00
Décaissements provenant des placements courants	500 000,00	-200 000,00
Remboursement d'emprunts	0,00	0,00
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>	108 281,00	-767 840,00
<u>VARIATION DE TRESORERIE</u>	497 009,75	(*) -213 208,571
<u>TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE</u>	1 865 886,65	2 079 095,22
<u>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</u>	2 362 904,40	1 865 886,65

(*) Ce montant a été retraité ; il figure au rapport 2019 pour un montant de < 433 836,341 > dinars avec une variation de trésorerie de < 145 067,571 > dinars.

Notes Annexes aux Etats Financiers Consolidés de l'Exercice clos LE 31/12/2020

(I) Présentation du Groupe :

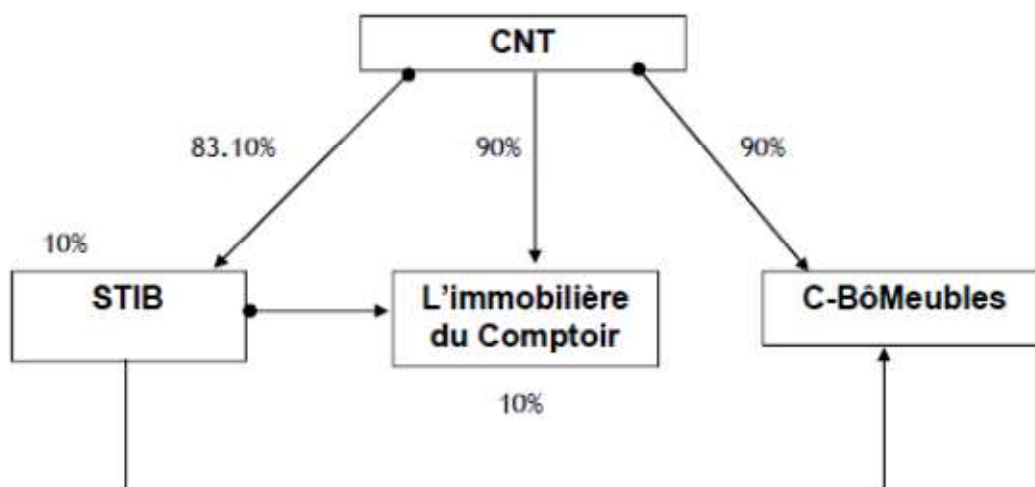
Le Groupe CNT « Comptoir National Tunisien » :

Groupe au capital de 1 440 000.000 dinars, composé de la société mère le Comptoir National Tunisien « CNT » et ses trois filiales ; la Société Tunisienne de l'Industrie de Bois « STIB », la société L'immobilière du Comptoir et la société C-BôMeubles.

ACTIVITE PRINCIPALE DE LA SOCIETE MERE LE COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN « CNT »

COMMERCE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION, BOIS ET DERIVES.

(II) Périmètre de consolidation :



Société	Pourcentage			Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
	Direct	Indirect	Total		
CNT	100%		100%	Intégration globale	100%
STIB	83.10%		83.10%	Intégration globale	83.10%
L'immobilière du Comptoir	90.00%	10.00%	100%	Intégration globale	98.31%
C-BôMeubles	90.00%	10.00%	100%	Intégration globale	98.31%

(III) Faits Marquants de l'exercice :

Impact de la pandémie Covid-19 sur les activités et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 :

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié la situation mondiale de pandémie.

Les décisions des pouvoirs publics Tunisien, notamment par les décrets présidentiels des 18 et 22 Mars 2020 et le décret gouvernemental du 22 Mars 2020, ont conduit à mettre en place des mesures de protection et de confinement, qui ont pour conséquence, outre les aspects humains, l'interruption d'une part significative des activités des sociétés de groupe.

Les sociétés de groupe ont mis en place des mesures de protection de leurs salariés et des tiers.

Les comptes consolidés du groupe sont impactés par les effets de la crise liée au Covid-19 qui se poursuit.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 35 072 641 dinars au cours de l'exercice 2020, en baisse de 5.53% par rapport à 2019.

Et l'exercice 2020 s'est soldé par un résultat consolidé déficitaire de 1 664 755 dinars en baisse de 205.69% par rapport à 2019.

Et un résultat bénéficiaire hors groupe 23 109 dinars en baisse de 45.76% par rapport à 2019.

(IV) Bases de mesure et principes comptables appliqués :

1- SOURCES D'INFORMATION

Les informations utilisées pour élaborer les états financiers consolidés du groupe ont été puisées dans les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2019 et 2020 ainsi que dans les rapports de commissariat aux comptes.

Quant aux transactions conclues entre les différentes sociétés du groupe, elles nous ont été communiquées par les services comptables des différentes sociétés du groupe.

2- STANDARDS ET NORMES DE REFERENCE

Les états financiers consolidés ont été arrêtés conformément aux dispositions des normes comptables admises en Tunisie, notamment les normes suivantes :

- Norme comptable n° 35 relatives aux états financiers consolidés
- Norme comptable n° 38 relatives aux regroupements d'entreprises

3- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés de la société CNT arrêtés au 31 décembre 2020 comprennent :

- Le bilan consolidé
- L'état de résultat consolidé
- L'état des flux de trésorerie consolidé
- Les notes aux états financiers consolidés

4- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche suivie pour arrêter les états financiers consolidés du groupe comprend deux étapes principales, à savoir :

- Les opérations de pré consolidation
- Les opérations de consolidation proprement dite

4-1 OPERATIONS DE PRECONSOLIDATION

Au cours de cette étape il a été procédé aux retraitements dits d'homogénéité. Ces derniers ont pour but d'appliquer des méthodes d'évaluation homogènes dans la consolidation (Frais préliminaires, méthodes d'amortissement, charges d'emprunt...).

Les retraitements ont été effectués dans les comptes individuels des sociétés consolidées quand ils présentent une importance significative à l'échelle de l'ensemble consolidé.

4-2 OPERATIONS DE CONSOLIDATION PROPUREMENT DITE

Elles comportent :

- Le cumul des comptes individuels
- L'élimination des comptes et des opérations réciproques
- L'élimination des profits internes
- Le retraitement de l'impôt sur les sociétés
- Le traitement de l'écart de première consolidation
- Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation.

(V) Les Notes sur le bilan

Note (1) - Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût d'acquisition. Elles totalisent un montant de 173 801 Dinars.

Note (2) - Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition. Elles sont ventilées comme suit :

Libellé	2020	2019
Terrain et Constructions & A.A.I./Construction	12 763 290,338	12 607 235,780
Matériel et outillage	206 367,401	204 406,801
Matériel de transport	2 785 803,540	2 745 860,910
Mobilier et Mat. de bureau	437 725,742	437 061,516
Matériel informatique	226 036,082	222 764,810
IMMOB en cours	131 047,158	0,000
IMMOB à statut juridique particulier	174 580,600	174 580,600
Total	16 724 850,861	16 391 910,417

Note (3) - Immobilisations Financières

Libellé	2020	2019
Titres de participation non consolidés	4 012 750,211	4 012 750,211
Prêts au personnel	7 209,800	11 143,800
Dépôts et cautionnements	2 208,848	2 208,848
Total	4 022 168,859	4 026 102,859

Note (4) - Autres Actifs Courants

Libellé	2020	2019
Personnel, comptes rattachés	18 271,476	27 331,471
Etat, taxes/ chiffre d'affaires	1 978 837,524	38 093,933
Charges constatées d'avance	3 014 830,412	2 041 063,717
Produits à recevoir	19 648,486	1 700,626
Fournisseurs débiteurs	10 350,000	10 350,000
Créances d'impôts différés	4 799,231	2 097 172,718
Total	5 046 737,128	4 215 712,465

Note (5) - Placements et Autres Actifs Financiers

Libellé	2020	2019
Billet de trésorerie	4 500 000,000	4 050 000,000
Total	4 500 000,000	4 050 000,000

Note (6) - Liquidités et Equivalents de Liquidités

Libellé	2020	2019
Valeurs à l'encaissement	1 532 358,926	2 037 278,391
Soldes bancaires	1 344 677,841	1 271 840,940
C.C.P	0,000	0,000
UBCI	54 396,738	66 612,432
UBCI FINANCE	0,000	0,000
MAC SA	0,000	0,000
Caisse	14 746,325	2 490,067
Total	2 946 179,830	3 378 221,830

Note (7) - Réserves

Le montant des réserves s'élève au 31 décembre 2020 à **23 437 599,508** Dinars. Il se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019
Réserves consolidées	22 711 060,938	23 841 611,238
Réserves hors groupe	726 538,570	715 542,611
Total	23 437 599,508	24 557 153,849

Note (8) - Résultats

Le résultat de l'exercice 2020 s'élève à **< 1 641 646,626 >** Dinars. Il se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019
Résultats consolidés	-1 664 755,688	-544 584,791
Résultats hors Groupe	23 109,062	42 607,450
Total	-1 641 646,626	-501 977,341

Note (9) - Fournisseurs et Comptes Rattachés

Libellé	2020	2019
Fournisseurs et comptes rattachés	3 715 574,145	2 249 230,510
Total	3 715 574,145	2 249 230,510

Note (10) - Les Autres Passifs Courants

Libellé	2020	2019
Clients créditeurs	932 457,757	627 665,084
État impôts & taxes/Retenue à la source	59 196,533	61 467,883
Produits constatés d'avance	35 660,253	38 842,679
Dividendes à payer	129 902,200	104 671,200
CNSS	150 354,636	141 301,846
Charges à payer	159 055,835	157 799,602
Société de Groupe	-441,599	-441,599
Personnel et comptes rattachés	133 419,371	156 675,328
Dettes d'impôts différés	4 799,231	4 550,519
Débiteurs et créditeurs divers	397 129,386	417 271,386
Contribution de solidarité sociale	5 644,821	5 356,320
Autres impôts, taxes et versements assimilés	13 654,124	247 302,328
Provision pour risque et charge	25 383,845	0,000
Total	2 046 216,392	1 962 462,576

Note (11) - Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers :

Les concours bancaires et les autres passifs financiers totalisent au 31 décembre 2020 un montant de **15 602 711,562** Dinars qui se détaillent comme suit :

Libellé	2020	2019
Découvert Bancaires	802 004,717	1 512 335,179
Crédit de refinancement de la Trésorerie	14 800 363,113	15 939 600,510
MAC SA	0,000	893,100
Intérêts courus	343,732	0,000
Total	15 602 711,562	17 452 828,789

Note (12) - Produits d'Exploitation :

Les produits d'exploitation totalisent au 31 décembre 2020 un montant de **35 138 101,474** Dinars qui se détaillent comme suit :

Libellé	2020	2019
* Chiffre d'affaires local	35 072 641,559	37 125 442,409
* Chiffre d'affaires export	0,000	0,000
* Autres produits d'exploitation	58 246,280	253 768,689
* Production immobilisée	7 213,635	28 757,537
Total	35 138 101,474	37 407 968,635

Note (13) - Achats de Marchandises Consommés :

Les achats de marchandises consommés totalisent au 31 décembre 2020 un montant de **30 356 037,852** Dinars qui se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019
Stock initial	23 028 346,662	25 579 999,275
Achat de marchandises	28 295 112,729	28 884 639,501
Stock final	-20 967 421,539	-23 028 346,662
Total	30 356 037,852	31 436 292,114

Note (14) - Achats d'Approvisionnement Consommés :

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent au 31 décembre 2020 un montant de **588 793,558** Dinars qui se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019
Achat non stocké de matières et fournitures	588 793,558	655 711,738
Total	588 793,558	655 711,738

Note (15) - Charges de Personnel :

Les charges de personnel totalisent au 31 décembre 2020 un montant de **2 195 012,159** Dinars qui se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019
Salaires	2 195 012,159	1 976 474,238
Charges sociales légales	0,000	308 932,244
Total	2 195 012,159	2 285 406,482

Note (16) - Autres Charges D'exploitation :

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 décembre 2020 un montant de **1 628 999,086** Dinars qui se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019
Étude, recherche & divers services extérieurs	49 652,369	39 336,089
Entretiens & réparations	338 559,910	327 630,682
Charges locatives	219 420,883	204 838,510
Honoraires, commissions & courtages	107 640,919	132 846,360
Primes d'assurance	153 725,830	174 390,233
Voyages et déplacements	18 925,307	65 718,916
Publicité	114 966,010	56 436,551
Transport/ventes	0,000	659,255
Missions & Réceptions	7 473,391	31 531,488
Frais de P.T.T	54 699,843	72 974,324
Frais bancaires	158 121,721	220 047,666
Impôts et taxes	180 047,990	200 160,983
Dons et cotisations	60 380,600	25 466,366
Jetons de présence & frais de conseil et d'assemblée	37 000,000	25 000,000
Sous-traitance générale	128 384,313	147 510,771
Dotations aux résorptions de charges reportées	0,000	0,000
Total	1 628 999,086	1 724 548,194

Note (17) - Charges Financières Nettes :

Les charges financières nettes totalisent au 31 décembre 2020 un montant de **1 612 217,784** Dinars qui se détaillent comme suit :

Libellé	2020	2019
Intérêts	1 612 217,784	1 603 423,910
Pertes de changes	0,000	135 080,563
Total	1 612 217,784	1 738 504,473

Note (18) - Produits Financiers :

Les produits financiers nets totalisent au 31 décembre 2020 un montant de **413 139,308** Dinars qui se détaillent comme suit :

Libellé	2020	2019
Revenus des titres de participation	209 697,154	512 527,098
Revenus des autres créances	186 931,313	135 182,543
Gains de changes	9 768,978	82 212,844
Intérêts créditeurs	6 741,863	0,000
Total	413 139,308	729 922,485

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats Financiers Consolidés
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs les Actionnaires du
Groupe « COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN »

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers Consolidés :

A. Opinion :

01 Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Le bilan consolidé annexé au présent rapport totalise un montant de 45 675 252 dinars et fait ressortir un résultat consolidé déficitaire de 1 664 755 dinars et un résultat bénéficiaire hors groupe de 23 109 dinars. Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 10 Février 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Le périmètre de consolidation est constitué par la Société Mère « COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN » et ses filiales la Société Tunisienne de l'Industrie du Bois « S.T.I.B », la société l'Immobilière du Comptoir et la société « C-Bômeubles ».

02 A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

B. Fondement de l'opinion :

03 Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

C. Observation :

- 04** Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note III de l'annexe des états financiers consolidés qui décrit de façon appropriée les incidences de la crise COVID-19 sur les activités et les comptes du groupe de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2020.

D. Questions clés de l'audit :

- 05** Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date et dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée COVID-19 et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

E. Rapport de gestion du groupe :

- 06** La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurants dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

F. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés :

- 07** Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

G. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés :

08 Nos objectifs consistent à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit.

Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport par ce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :



Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

A. Efficacité du système de contrôle interne du groupe :

- 09 En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons identifié aucune déficience significative du contrôle interne.

Sfax le 15 Mars 2021



Chiraz DRIRA

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Industrielle Oléole Sfaxienne Zitex « SIOS-ZITEX »

Siège social : Route de Gabés, Km 2 Sfax

La société SIOS-ZITEX publie, ci-dessous ses états financiers arrêtés au 30 septembre 2020. Ces états sont accompagnés de rapport du commissaire aux comptes monsieur Souheil JAMOSSI.

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	30/09/2020	30/09/2019
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés:		5 686 180	6 823 869
Immobilisations incorporelles		56 099	53 149
Amortissements		53 747	53 149
	2.1	2 352	-
Immobilisations corporelles		45 260 873	45 109 853
Amortissements		39 763 928	38 657 860
	2.2	5 496 944	6 451 993
Immobilisations financières		120 659	124 059
Provisions		15 313	15 313
	2.3	105 346	108 746
A ACTIFS NON COURANTS		633 552	633 552
Résorption AANC		552 015	370 423
		81 537	263 129
Total des Actifs non courants:		5 686 180	6 823 869
ACTIFS COURANTS			
Stocks		20 284 171	20 303 818
Provisions		208 154	1 930 495
	2.4	20 076 017	18 373 323
Clients et comptes rattachés		3 652 432	2 867 779
Provisions		2 527 166	1 315 985
	2.5	1 125 267	1 551 794
Autres actifs courants		5 257 002	5 147 052
Provisions		3 148	676 536
	2.6	5 253 853	4 470 516
Placements et Autres actifs financiers		200 084	199 818
Provisions		-	-
	2.7	200 084	199 818
Liquidités et équivalents de liquidités	2.8	2 389 009	1 707 744
Total des Actifs courants:		29 044 229	26 303 195
TOTAL DES ACTIFS		34 730 409	33 127 064

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020

(En Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	30/09/2020	30/09/2019
Capital social	3.1	2 425 000	2 425 000
Réserves consolidées	3.2	17 052 279	18 372 536
Total des capitaux propres avant résultats de l'exercice		19 477 279	20 797 536
Résultat de l'exercice consolidé	3.3 -	741 663 -	2 269 538
Total des capitaux propres avant affectation		18 735 616	18 527 998
Intérêts des minoritaires:			
Part des intérêts minoritaires dans les réserves		4 579 246	6 241 975
Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice	-	392 448 -	961 581
PASSIFS			
Passif non courant:			
Emprunts		-	-
Provisions pour risques et charges		439 402	439 402
		439 402	439 402
Passif courant:			
Fournisseurs et comptes rattachés	3.4	3 991 806	3 497 434
Autres passifs courants	3.5	5 328 268	2 179 720
Concours bancaires et autres passifs financiers	3.6	2 048 520	3 202 117
Total des passifs		11 807 995	9 318 672
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		34 730 409	33 127 064

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020

(En Dinars Tunisiens)

	NOTES	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation		13 652 885	13 342 550
Revenus	4.1	11 723 886	11 993 525
Autres produits d'exploitation	4.2	1 928 999	1 349 025
Charges d'exploitation		14 573 856	16 206 012
Variation des stocks de produits finis et encours		1 074 338	2 602 126
Achats d'approvisionnement et de marchandises consommées	4.3	5 938 213	5 460 076
Charges du personnel		3 688 806	2 802 303
Dotations aux amortissements et provisions	4.4	2 058 332	3 269 607
Autres charges d'exploitation		1 814 168	2 071 900
Résultat d'exploitation	-	920 971	- 2 863 463
Charges financières nettes	4.5	230 276	401 927
Produits de placements	4.6	31 106	73 897
Autres pertes et gains ordinaires nets		13 069	5 367
Impôts sur les sociétés		25 939	42 511
Contribution sociale de solidarité		1 100	2 483
Résultat de l'exercice	-	1 134 112	- 3 231 119
Part des minoritaires	-	392 448	- 961 581
Part du groupe	-	741 663	- 2 269 538

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
ARRETE AU 30/09/2020 (EXPRIME EN DINARS)
MODELE DE REFERENCE

	Notes	Exercice clos 30/09/2020	Exercice clos 30/09/2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Encaissements reçus des clients		13 565 986	12 002 384
- Sommes reçues des stés de groupe			-
- Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	-	2 982 565	2 479 930
- Sommes versées aux fournisseurs	-	7 663 890	7 799 663
- Intérêts payés ou reçus	-	101 949	153 098
- Sommes versées à l'Etat	-	770 720	698 923
FLUX DE TRES. PROVENANT DE L'EXPLOIT.	6.1	2 048 882	870 771
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMO. CORPORELLES ET INCORPORELLES	-	144 095	158 593
- DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMO. FINANCIERES		-	400 000
- DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION DE PLACEM.	-	241	341
- ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION DE PLACEM.			-
- ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMO. CORPORELLES ET INCORPORELLES			-
- ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMO. FINAN.			1 046
- ENCAISSEMENT PROVENANT DES SUBVENTIONS D'INVEST.			
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIV. D'INVEST.	6.2	- 144 388	242 112
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
- ENCAISSEMENT SUITE A L'EMISSION D'ACTIONS		-	-
- SUBVENTIONS RECUES		6 786	24 266
- DIVIDENDES DISTRIBUES	-	71 959	29 350
- ENCAISSEMENTS DIVIDENDES		409	26 564
- ENCAISSEMENT PROVENANT DES EMPRUNTS		-	700 000
- REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	-	1 300 000	-
FLUX DE TRESORERIE PROVEN. DES ACTIV. DE FINAN.	6.3	- 1 384 784	721 480
INCIDENCES DES VAR. DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
	-	2 900	49
VARIATION DE TRESORERIE		637 782	1 686 684
TRESORERIE DEBUT DE L'EXERCICE		1 705 627	140 062
TRESORERIE FIN DE L'EXERCICE		2 240 489	1 705 627

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 30 Septembre 2020

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés du groupe Sios Zitex sont arrêtés au 30 Septembre 2020 en appliquant les dispositions et les règles prévues notamment par la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001 complétant le code des sociétés commerciales et les normes comptables relatives à la consolidation des états financiers.

1.1 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend la Société mère et les filiales sur lesquelles elle exerce un contrôle exclusif.

Le tableau suivant synthétise le périmètre de consolidation du groupe Sios - Zitex .

Sociétés	Pourcentage De contrôle	Pourcentage d'intérêt
Société Industrielle Oléicole Sfaxienne (Mère)	100%	100%
Sios Distribution	100%	100%
Agro - Zitex	75%	75%
Société Africaine des huiles	99,92%	88,39%
Oil - Zitex	100%	100%
Agro Export	99,92%	75%
IMMOBILIERE ZITEX	60%	60%

Les sociétés consolidées l'ont toutes été par voie d'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Ainsi, les opérations et transactions internes ont été éliminées pour neutraliser leurs effets.

Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- * des comptes courants entre sociétés du groupe.
- * des transactions d'achat et de vente et prestations.
- * des provisions constituées sur les titres des sociétés du groupe,
- * des dividendes et jetons de présence servis par des sociétés du groupe.

Le résultat consolidé correspond, donc, au résultat retraité de la société mère majoré de la contribution réelle (après retraitements de consolidation) des sociétés consolidées.

1.3 Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 30 Septembre 2019

Les filiales, dont l'exercice social correspond à l'année civile, ont préparé pour les besoins de la consolidation des états financiers arrêtés à la date du 30 Septembre 2019.

1.4 Traitement de l'impôt

Les comptes consolidés du groupe sont établis selon les règles de la méthode de l'impôt exigible. L'impôt exigible est le montant des impôts sur les bénéfices payables ou recouvrables au titre de l'exercice.

1.5 Ecart d'acquisition

Les écarts positifs constatés, lors de l'acquisition des titres consolidés, entre leur prix de revient et la quote-part dans les fonds propres nets sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique courant, aucun écart d'acquisition n'a été relevé.

2. NOTES SUR LE BILAN

ACTIFS

2.1 Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Logiciels informatiques	56 099	53 149
Amortissements cumulés	53 747	53 149
Total net	2 352	-

2.2 Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Terrains	1 353 434	1 353 434
Constructions et aménagements de construction	6 884 856	6 878 822
Matériel industriel installations et outillages	35 014 647	34 880 659
Matériel de transport	1 696 660	1 696 660
MMB/ Matériel Informatiques	247 240	236 243
Immobilisations en cours	64 036	64 036
Total brut	45 260 873	45 109 853
Amortissements cumulés	39 763 928	38 657 860
Total net	5 496 944	6 451 993

2.3 Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	30/09/2020	30/09/2019
Actions/ obligations	105 599	106 599
Prêt personnel	11 200	13 600
Dépôt et cautionnement	3 860	3 860
Total brut	120 659	124 059
Provisions pour dépréciation d'actions	15 313	15 313
Total net	105 346	108 746

2.4 Stocks

Cette rubrique est ainsi détaillé :

	30/09/2020	30/09/2019
Pièces de rechange/consommables	1 069 452	1 382 428
Produits finis, prestations et huiles	19 214 719	18 921 391
Total brut	20 284 171	20 303 818
Provisions pour dépréciation des Stocks	208 154	1 930 495
Total net	20 076 017	18 373 323

2.5 Clients et comptes rattachés

Cette rubrique est ainsi détaillé :

	30/09/2020	30/09/2019
Clients ordinaires	1 807 306	1 499 579
Clients, effets à recevoir	747 389	309 410
Clients douteux	1 097 737	1 058 791
Total brut	3 652 432	2 867 779
Provisions pour dépréciation comptes clients	2 527 166	1 315 985
Total net	1 125 267	1 551 794

2.6 Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/09/2020	30/09/2019
Comptes d'Etats et débiteurs divers	1 159 797	898 732
Fournisseurs débiteurs	4 097 205	4 248 320
Total brut	5 257 002	5 147 052
Provisions pour dépréciation Débiteurs divers	3 148	676 536
Total net	5 253 853	4 470 516

2.7 Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est ainsi détaillé :

	30/09/2020	30/09/2019
Titres SICAV, billets de trésor et autres placements	200 084	199 818
Total	200 084	199 818

2.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est ainsi détaillé :

	30/09/2020	30/09/2019
Banques	2 387 031	1 705 233
Caisse	1 978	2 511
Total	2 389 009	1 707 744

CAPITAUX PROPRES

3.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital social du groupe s'élève, à la date du 30 Septembre 2020, à 2 425 000 dinars correspondant au capital de la société mère SIOS ZITEX, Il est composé de 242 500 actions actions de valeur nominale 10 dinars chacune.

3.2 RESERVES

Les réserves consolidées totalisent, à la date du 30 Septembre 2020, la somme de 17 052 279 DT alors que la part des minoritaires dans les réserves s'élèvent à 4 579 246 DT.

3.3 RESULTATS

Les résultats consolidés totalisent, à la date du 30 Septembre 2020, un déficit de 741 663 dinars pour l'exercice 2020/2019, contre un déficit de 2 269 538 dinars pour l'exercice 2019/2018

PASSIFS

3.4 Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique est ainsi détaillée :

	30/09/2020	30/09/2019
Fournisseurs et comptes rattachés	3 991 806	3 497 434
Total	3 991 806	3 497 434

3.5 Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/09/2020	30/09/2019
Clients et Crédoiteurs divers	5 328 268	2 179 720
Total	5 328 268	2 179 720

3.6 Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique se détaille ainsi :

	30/09/2020	30/09/2019
Concours bancaires	148 520	2 117
Autres passifs financiers	1 900 000	3 200 000
Total	2 048 520	3 202 117

4. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

4.1 Revenus

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	30/09/2020	30/09/2019
Revenus d'exploitation	11 591 916	11 915 582
Transport et autres revenus	131 969	77 942
Total	11 723 886	11 993 525

4.2 Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	30/09/2020	30/09/2019
Autres produits d'exploitation	1 928 999	1 349 025
Total	1 928 999	1 349 025

4.3 Achats d'approvisionnements et de marchandises consommés

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Achats d'approvisionnement consommés	5 938 213	5 460 076
Total	<u>5 938 213</u>	<u>5 460 076</u>

4.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Provisions pour risques et charges	-	97 927
Autres dotations(amort.et prov.)	2 058 332	3 171 680
Total	<u>2 058 332</u>	<u>3 269 607</u>

4.5 Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Charges financières nettes	230 276	401 927
Total	<u>230 276</u>	<u>401 927</u>

4.7 Produits des placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Produits de placements	31 106	73 897
Total	<u>31 106</u>	<u>73 897</u>

5. NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

5.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

* Encaissements reçus des clients
Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Encaissements reçus des clients locaux	8 311 614	8 885 865
Encaissements reçus des clients étrangers	5 254 372	3 116 520
Total	<u>13 565 986</u>	<u>12 002 384</u>

* Sommes versées aux fournisseurs
Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Sommes versées aux fournisseurs	7 663 890	7 799 663
Total	<u>- 7 663 890</u>	<u>7 799 663</u>

* Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux
Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Salaires et compléments de salaires versés	2 251 516	2 059 756
Déclarations sociales payées et autres	731 048	420 174
Total	<u>2 982 565</u>	<u>2 479 930</u>

* Sommes versées à l'Etat:
Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>
Déclarations fiscales	347 816	412 625
Autres taxes	422 904	286 297
Total	<u>770 720</u>	<u>698 923</u>

5.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Le flux de trésorerie liés aux activités d'investissement totalise 144 336 Dinars qui s'agit principalement comme suit:

* Décalssements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles : 144 095 Dinars.

* Décalssement provenant de l'acquisition de placements

	30/09/2020	30/09/2019
Acquisition de placements	241	341
Total	241	341

5.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Le flux de trésorerie liés aux activités de financement totalise au 30 septembre 2020 un décalsssement de 1 364 764 Dinars contre un encaissement de 721 480 au 30 septembre 2019 dont:

* Dividendes distribués

	30/09/2020	30/09/2019
Dividendes servis aux actionnaires du groupe	71 959	29 350
Total	71 959	29 350

* Encaissement des emprunts

	30/09/2020	30/09/2019
Encaissement des emprunts	1 300 000	-
Total	1 300 000	-

تقرير مراقب الحسابات حول القوائم المالية للمجموعة

السنة المالية 2020/2019

إلى السادة مساهمي الشركة الصناعية للزيوت بصفاقس

تبعاً لمهمة مراقبة الحسابات المجمعة، نقدّم لكم فيما يلي تقريرنا المتعلق بالقوائم المالية المجمعة للفترة المحاسبية 2020/2019 الممتدة من غرة أكتوبر 2019 إلى غاية 30 سبتمبر 2020.

1. إبداء الرأي

تنفيذا لمهنتنا، قمنا بإجراء تدقيق للقوائم المالية لمجمع الشركة الصناعية للزيوت بصفاقس، للفترة المحاسبية 2020/2019 والمعدة من طرف مجلس الإدارة، والمتكوّنة من الموازنة وقائمة النتائج وجدول التدفقات النقدية وكذلك ملخص للسياسات المحاسبية المعتمدة وغيرها من الإيضاحات.

على ضوء العنايةات المبذولة أثناء القيام بمهنتنا، وحسب تقديرنا، فإنّ القوائم المالية المجمعة للشركة الصناعية للزيوت بصفاقس، الملحقة بتقريرنا، تعبر بعدالة ووضوح في كافّة النواحي الجوهرية، عن المركز المالي للمجمع كما في 30 سبتمبر 2020، ونتيجة نشاطه وتدفعاته النقدية لسنة 2020/2019، وفقاً لنظام المحاسبة للمؤسسات المعتمد في القانون التونسي.

2. أساس الرأي

لقد قمنا بأعمال التدقيق والمراجعة وفقاً للمعايير الدولية للتدقيق المعتمدة من طرف هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التونسية، والمطبقة في تونس. وقد وقع التوضيح لاحقاً ضمن هذا التقرير، لمسؤولياتنا وفقاً لهذه المعايير، ضمن فقرة مسؤولية المدقق حول تدقيق البيانات المالية.

نحن مستقلين عن الشركة وفقا لمتطلبات المعايير الدولية للسلوك الأخلاقي للمحاسبين حسب "دليل قواعد السلوك الأخلاقي للمحاسبين المهنيين"، ذات الصلة بتدقيقنا للبيانات المالية. وقد أوفينا بمسؤولياتنا الأخلاقية الأخرى وفقا لتلك المتطلبات.

نعتقد بأن عملية التدقيق قد وفرت أساسا معقولا وملائما لإبداء رأينا.

3 تداعيات جائحة كوفيد 19 على وضعية المجمع

نظراً للحلّوف الرأهن لجائحة كوفيد19 . ونظراً لعدم توفر استشرافات قطاعية دقيقة تخصّ التبعات الاقتصادية للمكئة. لم يتسق تقدير مدى تأثير ذلك على وضعية المجمع وما يُحتمل أن يترب عنه من معلومات واجبة التضمين صلب بياناته المالية للمكئة.

4 التحقق من صحة المعطيات التي تخصّ حسابات المجمع المضبنة بتقرير التصريف الخاص بتجمع الشركات

امتنالا لمقتضيات مجلة الشركات التجارية. تحققنا من صحة المعلومات التي تخصّ حسابات الشركة المكمئة لسنة 2020/2019. والمضبنة بتقرير مجلس الادارة الخاص بتجمع الشركات. مما لا يستوجب حسب رأينا إبداء ملاحظات خاصة.

5 مسؤوليات الإدارة والأشخاص المسؤولين عن الحوكمة. عن البيانات المالية المكمئة

إنّ مجلس الإدارة هو المسؤول عن إعداد وعرض البيانات المالية المكمئة عرضاً عادلاً وواضحاً وفقاً للقانون وللمعايير الدولية للتقارير المالية. وعن الرقابة الداخلية التي تعتبرها الإدارة ضرورية لتمكها من إعداد بيانات مالية خالية من أخطاء جوهرية. سواء كانت ناشئة عن الغش أو عن الخطأ. عند إعداد البيانات المالية المكمئة. يكون مجلس الإدارة مسؤول عن تقييم قدرة الشركة على الاستمرار والإفصاح. عندما ينطبق ذلك. عن أمور تتعلق بالاستمرارية واستخدام أساس الاستمرارية المحاسبي. ما لم تكن هناك نية لتصفية الشركة أو إيقاف أعمالها أو لا يوجد بديلا واقعيا غير ذلك. إنّ الأشخاص المسؤولين عن الحوكمة هم المسؤولين على الإشراف على عملية التقارير المالية.

6. مسؤولية المدقق حول تدقيق البيانات المالية المجمعة

إنَّ أهدافنا هي الحصول على تأكيد معقول فيما إذا كانت البيانات المالية المجمعة ككلٍ خالية من الأخطاء الجوهرية. سواءً كانت ناشئة عن الغش أو عن الخطأ. وتحرير تقريرنا المتضمن لرأينا. إنَّ التأكيد المعقول هو مستوى عالٍ من التأكيد، ولكنه ليس ضماناً بأنَّ التدقيق الذي تمَّ القيام به، وفقاً للمعايير الدولية للتدقيق، سيكتشف دائماً أي خطأ جوهري. إن وجد.

إنَّ الأخطاء يمكن أن تنشأ من الاحتيال أو الخطأ، وتعتبر جوهرياً إذا كانت، بشكل فردي أو إجمالي، لها إمكانية التأثير بشكل معقول على القرارات الاقتصادية المتخذة من قبل المستخدمين، على أساس هذه البيانات المالية.

كجزء من عملية التدقيق وفقاً للمعايير الدولية للتدقيق، نقوم بممارسة الاجتهاد المهني والمحافظة على تطبيق مبدأ الشك المهني خلال التدقيق، بالإضافة إلى:

- تحديد وتقييم مخاطر الأخطاء الجوهرية في البيانات المالية المجمعة، سواءً كانت ناشئة عن الغش أو عن الخطأ، وكذلك تصميم وتنفيذ إجراءات تدقيق مستجيبة لتلك المخاطر، والحصول على أدلة تدقيق كافية وملائمة لتوفر أساساً لرأينا. إنَّ خطر عدم اكتشاف الأخطاء الجوهرية الناتجة عن الغش أعلى من الخطر الناتج عن الخطأ، حيث أن الغش قد يشتمل على التواطؤ، التزوير، الحذف المتعمد، سوء التمثيل أو تجاوز للرقابة الداخلية.

- الحصول على فهم للرقابة الداخلية ذات الصلة بالتدقيق لغايات تصميم إجراءات تدقيق مناسبة حسب الظروف، وليس لغرض إبداء رأي حول فعالية الرقابة الداخلية في الشركة.

- تقييم ملائمة السياسات المحاسبية المتبعة ومدى معقولية التقديرات المحاسبية والإيضاحات ذات العلاقة المعتمدة من قبل الإدارة.

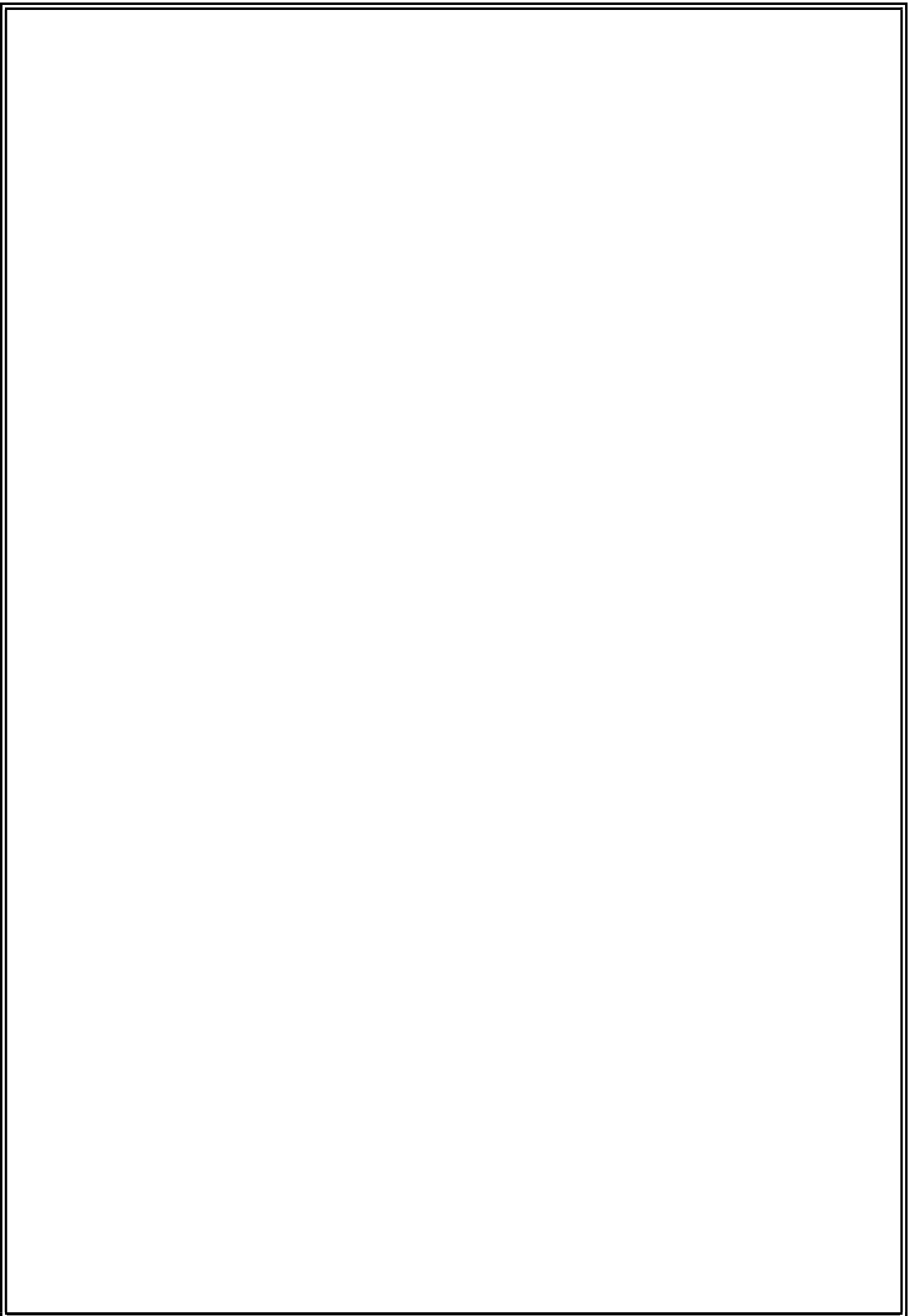
- الاستنتاج حول ملائمة استخدام الإدارة لأساس الاستمرارية المحاسبي وبناءً على أدلة التدقيق التي تم الحصول عليها. فيما إذا كان هنالك وجود لعدم تيئن جوهري يتعلق بأحداث أو ظروف يمكن أن تثير شكاً جوهرياً حول قدرة الشركة على الاستمرار كمنشأة مستمرة. إذا استنتجنا عدم وجود تيئن جوهري. فإننا مطالبون بلفت الانتباه في تقرير تدقيقنا إلى الإيضاحات ذات العلاقة في البيانات المالية المجمعة. وإذا كان الإفصاح عن هذه المعلومات غير ملائم. فمنقوم بتعديل رأينا. إن استنتاجاتنا تعتمد على أدلة التدقيق التي تم الحصول عليها حتى تاريخ تقرير تدقيقنا. ومع ذلك. فإنه من الممكن أن تتسبب أحداث أو ظروف مستقبلية في توقف الشركة على الاستمرار كمنشأة مستمرة.

- تقييم العرض العام والشكل والمحتوى للبيانات المالية بما فيها الإفصاحات وفيما إذا كانت البيانات المالية المجمعة تمثل المعاملات والأحداث بشكل يحقق العرض العادل.

لقد تواصلنا مع الأشخاص المسؤولين عن الحوكمة بخصوص نطاق وتوقيت التدقيق المخطط له وملاحظات التدقيق الهامة. بما في ذلك أية نقاط ضعف هامة في الرقابة الداخلية التي تم تحديدها خلال تدقيقنا.

مراقب الحسابات

سهيل الجموي



AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ESSOUKNA

Siège social : 46, rue Tarek Ibn Ziyed Mutuelleville -1082 Tunis Mahrajène-

La Société ESSOUKNA publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Abderrazak GABSI (G.E.M) & Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (F.M.B.Z KPMG TUNISIE).

BILAN CONSOLIDÉ - ACTIFS
(Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2020 31 décembre 2019

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	3	8 469	8 469
Moins : amortissements		-8 469	-8 469
		<u>-</u>	<u>-</u>
Immobilisations corporelles	3	1 581 469	1 597 037
Moins : amortissements		-1 148 432	-1 112 410
		<u>433 037</u>	<u>484 627</u>
Immobilisations financières	4	8 388 034	8 965 105
Moins : provisions		-1 202 446	-595 982
		<u>7 185 588</u>	<u>8 369 123</u>
Titres mis en équivalence	5	-	-
Actifs d'impôt différé	6	291 125	300 689
Total des actifs non courants		7 909 750	9 154 439

ACTIFS COURANTS

Stocks	7	51 798 523	57 209 515
Moins : provisions		-100 078	-103 069
		<u>51 698 445</u>	<u>57 106 446</u>
Clients et comptes rattachés	8	3 062 120	2 050 156
Moins : provisions		-190 071	-190 071
		<u>2 872 049</u>	<u>1 860 085</u>
Autres actifs courants	9	3 423 330	4 732 799
Moins : provisions		-22 501	-22 501
		<u>3 400 829</u>	<u>4 710 298</u>
Placements et autres actifs financiers	10	1 936 535	439 539
Liquidités et équivalents de liquidités	11	1 571 531	2 459 287
Total des actifs courants		61 479 389	66 575 655
TOTAL DES ACTIFS		69 389 139	75 730 094

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés)

BILAN CONSOLIDÉ - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2020 31 décembre 2019

CAPITAUX PROPRES				
	Capital social	5 050 500	5 050 500	
	Réserves consolidées	29 228 785	29 413 231	
	Résultat consolidé	-174 845	35 073	
	Total des capitaux propres du groupe	12	34 104 440	34 498 804
	Réserves minoritaires	491 755	487 252	
	Résultat minoritaires	2 767	4 503	
	Total intérêts minoritaires	494 522	491 755	
	Total des capitaux propres avant affectation	34 598 962	34 990 559	
PASSIFS				
Passifs non courants				
	Emprunts	13	14 739 585	21 029 984
	Autres passifs financiers	14	313 578	184 477
	Provisions	15	869 540	807 494
	Total des passifs non courants	15 922 703	22 021 955	
Passifs courants				
	Fournisseurs et comptes rattachés	16	3 655 573	3 964 070
	Autres passifs courants	17	2 420 788	2 825 072
	Concours bancaires	18	-	-
	Autres passifs financiers	18	12 791 113	11 928 438
	Total des passifs courants	18 867 474	18 717 580	
	Total des passifs	34 790 177	40 739 535	
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	69 389 139	75 730 094	

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés)

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
(Montants exprimés en dinars)

Exercice clos le 31 décembre 2020 Exercice clos le 31 décembre 2019
Notes

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de biens immobiliers	19	17 218 005	16 159 009
	Autres produits d'exploitation	20	35 952	36 402
	Total des produits d'exploitation		17 253 957	16 195 411
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation des stocks de produits finis et des en-cours	21	-5 410 993	-272 130
	Achats de terrains	22	-	-16 500
	Achats d'études et de prestations de services	23	-198 198	-385 006
	Achats de matériels, équipements et travaux	24	-5 227 237	-9 206 038
	Charges de personnel	25	-2 027 775	-1 980 632
	Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises)	26	-773 342	-336 024
	Autres charges d'exploitation	27	-656 829	-729 875
	Total des charges d'exploitation		-14 294 374	-12 926 205
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION		2 959 583	3 269 206
	Charges financières nettes	28	-3 152 852	-3 780 111
	Produits des placements	29	83 468	168 527
	Autres gains ordinaires	30	158 175	680 380
	Autres pertes ordinaires	31	-42 018	-52 148
	Résultat des activités ordinaires avant impôt		6 356	285 854
	Impôt sur les sociétés		-178 434	-46 268
	Résultat des activités ordinaires après impôt		-172 078	239 586
	Éléments extraordinaires		-	-
	RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTEGRÉES		-172 078	239 586
	Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-	-200 010
	RÉSULTAT NET DU GROUPE		-172 078	39 576
	Part du groupe		-174 845	35 073
	Part des minoritaires		2 767	4 503

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ
(Montants exprimés en dinars)

Exercice clos le 31 décembre 2020
Exercice clos le 31 décembre 2019

		Exercice clos le Notes 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019	
	Résultat net	-174 845	35 073	
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	Part des minoritaires dans le résultat des sociétés consolidées	2 767	4 503	
	Élimination de la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	200 010	
	Variation des actifs d'impôt différé	9 564	-50 334	
	▪ Ajustements pour :			
	- Amortissements & provisions	773 342	336 024	
	▪ Variations des :			
	- Stocks	5 410 992	272 130	
	- Clients	-1 011 964	-797 715	
	- Autres actifs	1 309 469	493 049	
	- Autres passifs financiers	129 101	-513 650	
	- Fournisseurs et autres passifs	-712 640	3 262 972	
▪ Plus-values sur cessions d'immobilisations	-54 930	-		
▪ Dividendes sur titres de participation	-53 209	-72 715		
	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	5 627 647	3 169 347	
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	54 930	-	
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-56 233	-124 638	
	Encaissements provenant de la cession d'actifs financiers	577 071	515 821	
	Décaissements pour acquisition d'actifs financiers	-1 491 388	-	
	Dividendes reçus	53 209	72 715	
		Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-862 411	463 898
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	Dividendes et autres distributions	-182 516	-411 716	
	Encaissements provenant des emprunts	5 500 000	6 100 000	
	Remboursements d'emprunts	-10 927 724	-7 141 145	
	Fonds social (variation)	-42 752	-44 140	
		Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-5 652 992	-1 497 001
	Incidence des variations du périmètre de consolidation	-	-	
	VARIATION DE TRÉSORERIE	-887 756	2 136 244	
	Trésorerie au début de l'exercice	2 459 287	323 043	
	Trésorerie à la clôture de l'exercice	11	1 571 531	
			2 459 287	

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Présentation du Groupe

Le Groupe ESSOUKNA se compose, comme le montre le tableau suivant, de trois sociétés opérant, en Tunisie, dans deux domaines d'activités, à savoir la promotion immobilière et la prise de participations :

Société	Forme juridique	Activité	% de contrôle et d'intérêt	Position dans le groupe
Société ESSOUKNA	Société anonyme	Promotion immobilière	100%	Société mère
Société ZIED	SARL	Prise de participations	62,01%	Filiale
Immobilière des Œillets	Société anonyme	Promotion immobilière	22,22%	Ets associée

Le Groupe ESSOUKNA fait partie du Groupe SIMPAR qui fait lui-même partie du Groupe Banque Nationale Agricole (BNA).

2. Présentation de la Société mère

La Société ESSOUKNA, promoteur immobilier agréé, a été créée en novembre 1983, à l'initiative de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAR) et sous l'égide de la Banque Nationale Agricole (BNA).

Il s'agit d'une société anonyme, au capital de 5 050 500 DT, dont les actions sont cotées en bourse depuis le 20 septembre 2006.

Elle a pour objet social :

- Le lotissement ou l'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitat ;
- La construction ou la rénovation, en vue de la vente ou de la location d'immeubles, ensembles d'immeubles, de logements individuels ou groupés à usage professionnel, d'habitation, de commerce ou de bureaux, sur terrains acquis, aménagés ou à aménager et toutes autres activités se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société.

La Société ESSOUKNA a réalisé plusieurs projets pour son propre compte ou en commun avec d'autres sociétés du groupe immobilier de la BNA, dont notamment : Immobilière des Œillets, SIVIA, EL MADINA et SIMPAR.

Suite Note N°1

La structure du capital de la Société ESSOUKNA se présente comme suit au 31 décembre 2020 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en DT	% d'intérêt
SIMPAR	3 516 863	3 516 863	69,63%
CTAMA	178 480	178 480	3,53%
BEN HAMADI K.	165 750	165 750	3,28%
KECHAOU CHEDLY	91 207	91 207	1,81%
ASSURANCE COMAR	80 849	80 849	1,60%
FCP OPTIMA	65 000	65 000	1,29%
GAROUI Z.	62 998	62 998	1,25%
FCP SÉCURITÉ	60 000	60 000	1,19%
Autres actionnaires	829 353	829 353	16,42%
TOTAL	5 050 500	5 050 500	100%

La Société ESSOUKNA est soumise au régime fiscal du droit commun en matière d'impôt sur les sociétés.

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES**

1. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du Groupe ESSOUKNA ont été arrêtés au 31 décembre 2020 conformément aux dispositions de la loi n°96-112 relative au Système Comptable des Entreprises, telle que complétée par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes, dont notamment les Normes Comptables NCT 35, relative aux états financiers consolidés, et NCT 36, relative aux participations dans les entreprises associées, publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1^{er} décembre 2003. Les méthodes et les principes comptables adoptés pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation dans les états financiers des transactions et autres événements au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ne comportent aucune dérogation significative par rapport aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Méthodes comptables appliquées

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 se résument comme suit :

2.1. Consolidation

➤ **Filiales**

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles il a le pouvoir d'exercer le contrôle des activités. Elles sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession.

Toutes les transactions intra-groupe ainsi que les soldes, pertes ou profits s'y rapportant sont éliminés.

Les méthodes comptables des filiales sont, le cas échéant, modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe. Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

Les filiales sont consolidées par intégration globale (I.G.).

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche.

Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du Groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire. La valeur de la participation dans ces entités est reprise sous la rubrique « Participations et parts dans les entreprises liées non consolidées ».

➤ **Entreprises associées**

Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées par mise en équivalence (M.E.).

La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation, dans l'état de résultat du Groupe, de la quote-part dans les résultats de l'exercice des entreprises associées. Les participations du Groupe dans les entreprises associées sont comptabilisées au bilan pour un montant reflétant la part du Groupe dans l'actif net de chaque entreprise associée.

➤ **Périmètre de consolidation**

Les pourcentages de contrôle et les pourcentages d'intérêt revenant au Groupe dans les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les méthodes de consolidation qui leur sont appliquées se présentent comme suit :

Société	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Société ESSOUKNA	100%	100%	I.G.
Société ZIED	62,01%	62,01%	I.G.
Immobilière des Œillets	22,22%	22,22%	M.E.

2.2. Actions propres et d'autocontrôle

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable NCR 02, relative aux Capitaux propres :

- Les actions émises par la Société ESSOUKNA et rachetées dans l'optique de réguler les cours en bourse ou encore celles qui sont détenues par les filiales du Groupe sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres dans la rubrique « Actions propres et d'autocontrôle » ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres dans la rubrique « Actions propres et d'autocontrôle » sous l'intitulé « Plus ou moins-values sur actions propres et d'autocontrôle » ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés également au niveau de la rubrique « Actions propres et d'autocontrôle » sous l'intitulé « Dividendes sur actions propres et d'autocontrôle ».

2.3. Transactions en monnaies étrangères

Le périmètre de consolidation n'inclut pas de filiales étrangères.

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les Sociétés du Groupe sont comptabilisées par application du taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Lorsque le règlement survient durant l'exercice au cours duquel la transaction a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte qui est pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

À la date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Le gain ou la perte de change en résultant est également pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

2.4. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût, y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Société du Groupe. Elles sont amorties linéairement aux taux suivants (sans valeur résiduelle) :

Désignation	Taux d'amortissement
Constructions	5%
Agencements, aménagements et installations des constructions	10%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureaux	10%
Matériel informatique	15%
Logiciels	33%

2.5. Titres de participations non consolidables

Les titres de participation non consolidables sont initialement comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs critères tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée aux Sociétés du Groupe). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

Les dividendes relatifs aux titres de participation non consolidables sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

2.6. Stocks

➤ Terrains à bâtir ou à lotir

Les terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisés au coût, qui se compose du prix d'acquisition, des droits d'enregistrement, des frais d'acte, des dépenses directement engagées pour rendre le terrain prêt à la construction ou à la vente et des charges d'emprunt éventuellement encourues durant la période de son acquisition, de son aménagement ou de sa détention en vue de sa construction ou de sa vente (élaboration des plans et obtention des autorisations de bâtir préalablement à la construction physique des biens immobiliers).

➤ Travaux en cours

Les projets de promotion immobilière en cours d'achèvement sont évalués à leur coût de production à la date de clôture. Ce coût comprend, en plus de celui du terrain tel que décrit ci-haut, les rémunérations des architectes, des bureaux d'études et des géomètres, les coûts relatifs aux travaux de construction et d'équipement des biens immobiliers (confiés aux entrepreneurs ou engagés directement par la Société) et les charges financières encourues à la date de clôture et se rapportant aux emprunts spécifiques contractés pour le financement des différentes composantes du projet, y compris le terrain.

➤ Travaux terminés

Les biens immobiliers achevés et non encore vendus à la date de clôture (lots de terrain viabilisé, locaux à usage commercial ou d'habitation, celliers, places de parking, etc.) sont évalués au plus faible de leur coût de production, tel que déterminé par la comptabilité analytique de gestion, et de leur valeur nette de réalisation.

Les frais d'administration générale et les frais de vente ne sont pas inclus dans le coût de production des biens immobiliers destinés à la vente. Il en est de même des charges financières encourues après l'achèvement des travaux de construction et d'équipement de ces biens immobiliers (devenus prêts à la vente).

À compter de l'exercice 2018 et suite à l'évolution de la conjoncture (un projet n'est plus commercialisable sur une période de trois ans), les dotations aux provisions pour dépréciation des stocks finis sont comptabilisées en appliquant la procédure suivante :

Pour les projets achevés dont le procès-verbal de récolement a été obtenu depuis 5 ans et pour les lotissements dont la réception définitive par les autorités compétentes date de 5 ans, une mission d'expertise est confiée à un expert qualifié en vue d'évaluer le prix de vente du m² :

- a) Si le prix du m² émanant du rapport de l'expert est supérieur au coût de revient comptable du m², aucune provision n'est à comptabiliser ;*
- b) Si le prix du m² émanant du rapport de l'expert est inférieur au coût de revient comptable du m², une provision est à comptabiliser pour les locaux ou les lots non promis à la vente à la date de l'arrêté de la situation comptable. Le montant de la provision est la différence entre la valeur d'expertise et la valeur comptable.*

2.7. Provision pour garanties conférées aux clients

Une provision pour garanties conférées aux clients est constituée pour couvrir les dépenses de réparation qui seront éventuellement engagées par la Société sur les projets de promotion immobilière commercialisés. Le montant de cette provision représente un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé, par catégorie de projets. Les taux de provisionnement appliqués par les Sociétés du Groupe se présentent comme suit :

	Taux de provisionnement
Projet El Mourouj V (HSC-57&58)	0,30%
Projets haut-standing	0,70%
Autres projets	0,50%

2.8. Emprunts et coûts d'emprunt

Les emprunts contractés pour le financement des projets de promotion immobilière (y compris l'acquisition et l'aménagement des terrains en vue de leur construction ou de leur vente), sont comptabilisés comme étant des passifs financiers à la date de leur encaissement pour le montant remboursable, les intérêts non encore courus à la date de clôture étant comptabilisés dans un compte de régularisation actif (charges constatées d'avance).

Les échéances à moins d'un an de ces emprunts de fonds portant intérêt sont reclassées des passifs financiers non courants aux passifs financiers courants.

Les intérêts non encore courus à la date de clôture et comptabilisés dans un compte de charges constatées d'avance ne répondent pas à la définition d'un actif telle qu'énoncée par le cadre conceptuel de la comptabilité et sont, par conséquent, déduits des soldes des emprunts (courants et non courants) au niveau du bilan.

La norme comptable NCT 13, relative aux Charges d'emprunt, prévoit dans son paragraphe 13 que « *L'incorporation des charges d'emprunt dans le coût d'un bien pouvant donner lieu à immobilisation des charges d'emprunt doit commencer lorsque :*

- a) *Les dépenses relatives au bien ont été réalisées ;*
- b) *Les activités indispensables à la préparation du bien, préalablement à son utilisation ou à sa vente, sont en cours ; et*
- c) *Les charges d'emprunt sont encourues ».*

Les charges d'emprunt supportées par la Société du Groupe sont incorporées dans le coût du stock dès l'acquisition du terrain, l'intention de l'entité, détentrice du terrain, étant la réalisation d'un projet de promotion immobilière. À cet effet, les travaux administratifs et techniques sont entamés dès la concrétisation de l'achat du terrain à bâtir, et le délai moyen pour le commencement de la construction physique des biens immobiliers n'excède pas les deux ans.

À partir de l'exercice 2014, le fait générateur retenu pour la capitalisation des charges financières est soit la date de commencement des travaux administratifs et techniques par les propres moyens de la Société s'ils sont matérialisés par des pièces justificatives (ordre de déplacement, justificatif de la consultation sur registre foncier, bon de commande, lettre de consultation, etc.), soit la date de la première dépense matérialisée par une facture ou une quittance et comptabilisée dans le compte du projet, dont notamment les frais d'enregistrement du contrat d'acquisition du terrain. L'effet sur les exercices antérieurs étant non significatif, aucun retraitement n'a été opéré.

2.6. Revenus

Les ventes de biens immobiliers sont comptabilisées, sur la base des contrats de vente conclus avec les clients, lorsque l'ensemble des conditions suivantes ont été satisfaites :

- a) La Société a transféré au client les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien immobilier ;
- b) La Société a cessé d'être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif du bien immobilier cédé ;
- c) Le produit de la vente peut être évalué de façon fiable ;
- d) Il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à la Société (L'encaissement du produit de la vente est raisonnablement sûr) ; et
- e) Les coûts encourus ou restant à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Pour être pris en compte en résultat, les contrats de vente doivent être signés par les deux parties et leurs montants doivent être payés intégralement, ou faire l'objet d'un accord de financement par un établissement de crédit spécialisé (banque, société de leasing, etc.).

2.9. Provision pour avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée par la Société du Groupe pour faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés au titre de l'assistance médicale après leur départ en retraite (sous forme de prise en charge des primes d'assurance groupe).

La provision résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment l'espérance de vie des retraités, le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des frais médicaux, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

2.10. Impôts sur le résultat

Conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue entre l'impôt courant et l'impôt différé.

➤ Impôt courant

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des Sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapporte le résultat.

➤ Impôt différé

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque des différences temporaires existent entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs bases fiscales.

Des passifs d'impôt différé sont reconnus pour toutes les différences temporaires taxables à l'exception :

- Des différences temporaires taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporaires taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont constatés pour toutes les différences temporaires déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporaires et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable (prévue par la norme comptable internationale IAS 12, *Impôts sur le résultat*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) par référence au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

2.11. Présentation de l'état consolidé des flux de trésorerie

À partir de l'exercice 2018, l'état consolidé des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé prévu par la norme comptable générale NCT 01 (utilisation de la méthode indirecte pour les flux de trésorerie liés à l'exploitation) et en retenant les options suivantes :

- Les dividendes reçus, générés par les titres de participation non consolidables, sont présentés parmi les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ;
- Les intérêts reçus, générés par les placements à long et à court terme, sont présentés parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation ;
- Les intérêts payés, générés par les financements externes (emprunts et découverts bancaires) sont présentés également parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation ;
- Les dividendes payés aux actionnaires sont présentés parmi les flux de trésorerie liés aux activités de financement.

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en DT)

	Valeurs Brutes				Amortissements				Valeurs Nettes au	
	Soldes au 31/12/2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Soldes au 31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019
Logiciels	8 469	-	-	8 469	8 469	-	-	8 469	-	-
Total des immobilisations incorporelles	8 469	-	-	8 469	8 469	-	-	8 469	-	-
Terrains	162 500	-	-	162 500	-	-	-	-	162 500	162 500
Bâtiments administratifs	350 780	-	-	350 780	333 599	9 414	-	343 013	7 767	17 181
Matériel de transport	530 221	41 950	-71 801	500 370	278 223	12 730	-71 801	290 953	209 417	251 998
Installations générales, agencements & aménagements des constructions	334 833	11 184	-	346 017	305 082	7 526	-	312 608	33 409	29 751
Équipements de bureaux	99 020	2 746	-	101 766	88 779	3 253	-	92 032	9 734	10 241
Équipements informatiques	119 683	353	-	120 036	106 727	3 099	-	109 826	10 210	12 956
Total des immobilisations corporelles	1 597 037	56 233	-71 801	1 581 469	1 112 410	36 022	-71 801	1 148 432	433 037	484 627
Total des immobilisations incorporelles et corporelles	1 605 506	56 233	-71 801	1 589 938	1 120 879	36 022	-71 801	1 156 901	433 037	484 627

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2020 appartiennent entièrement à la Société ESSOUKNA. Un inventaire physique de ces actifs a été effectué à la fin de l'année 2020. Le rapprochement de ses résultats avec les données comptables correspondantes (ou des tableaux d'amortissements) n'a pas été effectué de manière exhaustive. Cependant, nos travaux d'audit nous ont permis de nous assurer de l'existence physique et de l'état de fonctionnement de la majorité des immobilisations incorporelles et corporelles de la société mère.

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Solde au 31 décembre 2020	Solde au 31 décembre 2019
Participations (non consolidables) :	4 473 164	4 471 726
- Titres de participation	4 513 787	4 513 787
- Moins : Provisions	-40 623	-42 061
Fonds gérés :	2 427 722	3 619 399
- Fonds gérés (par SICAR INVEST)	3 589 545	4 173 320
- Moins : Provisions	-1 161 823	-553 921
Prêts au personnel :	284 182	272 478
- Échéances à plus d'un an sur prêts au personnel	284 182	272 478
- Moins : Provisions	-	-
Échéances à plus d'un an sur emprunt national	-	5 000
Dépôts et cautionnements versés	520	520
<i>Total en DT</i>	7 185 588	8 369 123

NOTE N°4-1 : PARTICIPATIONS NON CONSOLIDABLES

	Nombre de titres	Participation directe en %	Soldes au 31 décembre 2020		
			Valeur brute	Provision	Valeur
SIMPAR	112 281	10,00%	993 936	-	993 936
SOGEST	1	0,10%	10	-	10
SICAV BNA	110	0,01%	11 000	900	10 100
SOIVM SICAF	45 714	11,43%	452 373	-	452 373
SICAV AVENIR	110	0,01%	10 525	4 273	6 252
BNA CAPITAUX	82	0,16%	8 200	-	8 200
SICAR INVEST	59 000	5,90%	790 000	-	790 000
SICAV PLACEMENT OBLIGATAIRE	300	0,01%	30 000	-	30 000
BTS	200	0,01%	2 000	-	2 000
TUNIS RE	33 444	0,17%	237 553	-	237 553
ELBENE INDUSTRIE	20 610	0,21%	82 440	35 450	46 990
SODET SUD	17 862	8,29%	1 895 750	-	1 895 750
Total en DT			4 513 787	40 623	4 473 164

NOTE N°4-2 : PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE LA SODET SUD

En 2014, la Société ESSOUKNA a procédé à l'acquisition de 4 382 actions SODET SUD, société du groupe BNA, pour un montant de 547 750 DT (soit au prix de 125 DT l'action).

En 2015, la SODET SUD a procédé à l'augmentation de son capital social pour un montant de 15 049 800 DT, en le portant de 6 500 000 DT à 21 549 800 DT, et ce, par l'émission au pair de 150 498 actions de valeur nominale unitaire de 100 DT. Dans ce cadre, la Société ESSOUKNA a procédé à la souscription de 13 480 actions SODET SUD pour un montant global de 1 348 000 DT.

Après cette opération, la participation de la Société ESSOUKNA dans le capital de la SODET SUD remonte à 17 862 actions, ce qui correspond à un pourcentage d'intérêt de 8,29%.

Les états financiers de la SODET SUD pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 font apparaître une valeur mathématique de l'action de 34,668 DT, soit une moins-value potentielle de 1 167 KDT non comptabilisée par la Société ESSOUKNA.

En effet, un rapport d'évaluation des 19 lots de terrains à bâtir ou à lotir détenus par la SODET SUD, établi le 8 janvier 2018 par un expert externe au groupe BNA, fait apparaître une juste valeur globale de 41 785 KDT, contre une valeur comptable des mêmes actifs d'exploitation au bilan arrêté au 31 décembre 2019 de 14 085 KDT, soit une plus-value latente de 27 700 KDT.

En conclusion, la Société ESSOUKNA, tout en s'alignant aux sociétés du groupe BNA, n'a pas comptabilisé de provision pour dépréciation sur les titres de participation SODET SUD lors de l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, vu que leur valeur d'usage (ou valeur mathématique corrigée) est estimée être supérieure à leur coût d'acquisition.

NOTE N°4-3 : FONDS GÉRÉS

Les montants des participations en fonds gérés par SICAR INVEST, société du groupe BNA, non encore recouverts au 31 décembre 2020 se présentent comme suit :

Fonds gérés	Solde au 31 décembre 2020
Fonds géré n°4	158 580
Fonds géré n°8	172 455
Fonds géré n°15	587 210
Fonds géré n°22	2 671 300
<i>Total en DT</i>	3 589 545

Les impayés relatifs aux contrats de portage liés aux titres de participation à travers les fonds gérés ont connu une augmentation significative au cours des derniers exercices ; ils correspondent à la totalité du solde au 31 décembre 2020, soit 3 589 545 DT.

Cependant, les provisions pour dépréciation des participations à travers les fonds gérés totalisent 1 161 823 DT au 31 décembre 2020 et représentent 32% de la valeur brute de ces actifs financiers. Elles ont été estimées sur la base des informations communiquées par SICAR INVEST qui dispose des dossiers physiques des participations (dont notamment les derniers états financiers disponibles) et compte tenu des garanties admises (contrat d'hypothèque, contrat d'assurance, etc.), régulièrement constituées et évaluées correctement.

Les produits (dividendes, plus-values sur rachats d'actions SICAV, plus-values sur cessions de titres de participation, etc.) et les charges (commissions) relatifs aux quatre fonds gérés par SICAR INVEST et se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2020, ont été comptabilisés sur la base d'un état communiqué par cette dernière à la Société ESSOUKNA dans le cadre de l'établissement de ses états financiers annuels, pour les montants respectifs de 30 260 DT et 58 432 DT.

NOTE N°5 : TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Société mise en équivalence	Actif net au 31/12/2019	% d'intérêt au 31/12/2019	TME au 31/12/2019	Actif net au 31/12/2020	% d'intérêt au 31/12/2020	TME au 31/12/2020
IMMOBILIERE DES ŒILLETS	-508 161	22,22%	-	-1 948 771	22,22%	(*) -
Total en DT			-			-

(*) La valeur des TME au 31 décembre 2020 est nulle, étant donné que la quote-part du Groupe dans la perte de l'exercice 2020 (-319 814 DT) dépasse le montant de la participation dans l'entreprise associée "Immobilière des Œillets" (200 010 DT). En effet, un investisseur ne peut pas perdre plus que son investissement net dans une entreprise associée, en l'absence d'un engagement au-delà de son apport en capital.

NOTE N°6 : ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Sources des impôts différés actifs	Solde au 31 décembre 2019	Incidence sur les réserves de 2020	Incidence sur le résultat de 2020	Solde au 31 décembre 2020
AID / provisions pour risques et charges	141 353	-	-51 296	90 057
AID / provisions pour dépréciation des titres de participation	158 972	-	41 872	200 844
AID / provisions pour dépréciation des créances douteuses	364	-	-140	224
AID / pertes fiscales reportables	-	-	-	-
Total en DT	300 689	-	-9 564	291 125

NOTE N°7 : STOCKS (*)

	Solde au 31 décembre 2020	Solde au 31 décembre 2019
Terrains à bâtir :	13 504 398	22 077 963
- LOT M'HAMDIA	472 243	431 746
- LOT SOUKRA (école primaire)	93 177	93 177
- LOTS 4&28 JARDINS D'EL MENZAH	4 360 525	4 120 710
- LOT MANOUBA	-	9 165 942
- TERRAIN SOUSSE - TRANCHE 2	1 450 850	1 405 870
- LOTS HSC 1.5.3 LAC	3 539 052	3 429 911
- LOTS HSC 1.11.6 LAC	3 588 551	3 430 607
Travaux en cours :	22 072 029	14 674 628
- PROJET KAIROUAN	3 330 712	3 463 368
- PROJET MANNOUBA	9 878 549	-
- PROJET HC 5 BOUMHEL	-	7 113 112
- PROJET HHC 1 BOUMHEL	5 496 323	2 010 992
- LOT EHC 35 EL MOUROUJ VI	3 366 445	2 087 156

Travaux terminés :	16 222 096	20 456 924
- RÉSIDENCE "ESSALEM" LOT HSC 55 EL MOUROUJ	1 988	1 988
- RÉSIDENCE "ESSOUMBOULA EL JAMILA" LOTS HSC 57&58 EL MOUROUJ V	7 388	7 388
- RÉSIDENCE "LA TURQUOISE" LOT HSC 27 NASR II	33 105	33 105
- RÉSIDENCE LOTS S5-1&S5-2 HAMMAMET	98 689	98 689
- RÉSIDENCE "ESSAFA" LOT HSC 10 NASR II	25 626	25 626
- RÉSIDENCE "YOSRA" LOT C7 RAS TABIA	182 119	182 119
- RÉSIDENCE "MARWA" LOT SOUKRA TF 31 327	3 689 066	3 890 339
- RÉSIDENCE "PRESTIGE" LOT HC 5 BOUMHEL	1 481 484	-
- RÉSIDENCE "SALOUA" LOT EHC 45 EL MOUROUJ	172 909	309 969
- LOTISSEMENT SOUSSE (TRANCHE 1)	7 462 704	7 546 563
- PROJET EHC 46 EL MOUROUJ V	1 544 303	3 261 713
- PROJET HC 28 EL MOUROUJ VI	1 522 715	5 099 425
Total brut en DT	51 798 523	57 209 515
Moins : Provisions	-100 078	-103 069
- Travaux terminés (**)	-100 078	-103 069
Total net en DT	51 698 445	57 106 446

(*) Les stocks de biens immobiliers proviennent exclusivement de la Société ESSOUKNA (société mère).

(**) Des provisions pour dépréciation de certains locaux, faisant partie des résidences ESSALEM, ESSOUNBOULA EL JAMILA, LA TURQUOISE, HAMMAMET et ESSAFA, figurant parmi les éléments du stock de travaux terminés et connaissant une mévente depuis plusieurs exercices, ont été constituées pour 60% de leurs coûts de production historiques.

NOTE N°7-1 : STOCK DE TERRAINS À BÂTIR

Le stock de terrains à bâtir figurant à l'actif du bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2020 appartient entièrement à la Société ESSOUKNA (société mère).

Les acquisitions de lots de terrains aménagés (notamment auprès de l'AFH) sont généralement financées par des emprunts de fonds portant intérêts (contractés auprès de la BNA). Ces lots de terrains aménagés sont destinés à des futurs projets de promotion immobilière et pourraient être détenus quelques années avant d'être bâtis et commercialisés. La Société ESSOUKNA ne comptabilise pas en charges de l'exercice les coûts d'emprunt au fur et à mesure qu'ils sont encourus, mais les incorpore dans le coût du stock de terrains à bâtir dès le commencement des travaux administratifs et techniques (par les moyens propres ou par recours à des tiers), et ce, même en l'absence de travaux de construction.

La Société ESSOUKNA considère que la juste valeur (déterminée à dire d'expert qualifié le cas échéant) de ces biens immobiliers couvre leur valeur comptable, y compris les coûts d'emprunt incorporés (en cas d'insuffisance, une provision pour dépréciation est constituée) et que le recouvrement de ces derniers sera assuré, avec les autres coûts de développement, par les revenus des futurs projets de promotion immobilière (ou de lotissement).

Rappelons que la norme comptable NCT 13, relative aux Charges d'emprunt, prévoit dans son paragraphe 13 que « *L'incorporation des charges d'emprunt dans le coût d'un bien pouvant donner lieu à capitalisation des charges d'emprunt doit commencer lorsque : a) les dépenses relatives au bien ont été réalisées ; b) les activités indispensables à la préparation du bien, préalablement à son utilisation ou à sa vente, sont en cours ; et c) les charges d'emprunt sont encourues.* »

Cette Norme ajoute dans son paragraphe 14 que « *Les activités indispensables à la préparation du bien, préalablement à son utilisation ou à sa vente, vont au-delà de la construction physique du bien concerné. Elles comprennent les travaux techniques et administratifs, préalables au commencement de la construction physique, tels que les activités associées à l'obtention d'autorisations préalablement au commencement de la construction physique. Toutefois, de telles activités ne comprennent pas le fait de détenir un bien lorsqu'il n'y a ni production ni développement modifiant la substance de ce bien. À titre d'exemple, les charges d'emprunt supportées pendant la phase de développement d'un terrain sont capitalisées dans la période au cours de laquelle les activités relatives à ce développement sont entreprises. Toutefois, les charges d'emprunt supportées lorsque le terrain acquis à des fins de construction est détenu sans s'accompagner d'une activité de développement, n'ont pas qualité pour être capitalisées.* »

La Direction de la Société ESSOUKNA considère que les prescriptions de la norme comptable NCT 13 sont vérifiées pour tous les éléments de son stock de terrains à bâtir (ou à lotir) dont la valeur comptable cumulée, s'élevant à 13 504 398 DT au 31 décembre 2020, inclut un montant de 3 962 427 DT de charges d'emprunt, dont 541 830 DT au titre de l'exercice 2020.

Le tableau ci-joint présente la situation comptable de chacun des terrains à bâtir (ou à lotir) au 31 décembre 2020, et ce, à l'exception d'un terrain d'une valeur comptable de 93 177 DT destiné à la construction d'une école primaire.

ÉTAT DU STOCK DE TERRAINS À BATIR OU À LOTIR AU 31 DÉCEMBRE 2020

<i>Désignation</i>	<i>Terrain 1.5.3 Lac</i>	<i>Terrain 1.11.6 Lac</i>	<i>Terrain Jardins d'El Menzah</i>	<i>Terrain M'hamdia</i>	<i>Terrain Sousse Tranche 2</i>
Date d'acquisition du terrain	17/07/2014	08/12/2014	11/06/2013	17/10/2007	21/11/2013
Coût d'achat du terrain	2 797 056	2 680 783	2 816 190	301 000	979 264
Droits d'enregistrement	171 076	163 969	28 752	18 189	58 798
Honoraires avocat	2 000	2 000	3 920	2 360	440
Droits d'enregistrement du contrat de prêt	4 736	4 536	4 750	-	1 760
Frais de topographie	885	885	4 110	896	-
Campagne géotechnique	3 731	3 731	2 372	-	65
Honoraires d'architecture	-	-	-	7 080	-
Frais de location trax	-	-	-	510	-
TNB	-	-	50 696	77 967	-
TVA à récupérer	-381 132	-365 280	-	-	-
Coût hors charges financières (1)	2 598 351	2 490 624	2 910 790	408 702	1 040 327
Charges financières encourues avant 2020	831 559	939 983	1 219 971	63 541	365 543
Charges financières encourues en 2020	109 142	157 944	229 764	-	44 980
Charges financières incorporées (2)	940 701	1 097 927	1 449 735	63 541	410 523
% des charges financières (2)/(1)	36%	44%	50%	16%	39%
Coût total du terrain au 31/12/2020	3 539 052	3 588 551	4 360 525	472 243	1 450 850

NOTE N°8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 31 décembre 2020	Solde au 31 décembre 2019
Clients ordinaires - ventes de biens immobiliers	2 671 264	1 657 901
Clients - effets à recevoir (1)	90 856	92 255
Clients - chèques impayés (2)	300 000	300 000
Total brut en DT	3 062 120	2 050 156
Moins : Provisions	-190 071	-190 071
Total net en DT	2 872 049	1 860 085

1) Clients - effets à recevoir

Cette rubrique renferme des effets impayés pour un montant cumulé de 77 339 DT, concernant un client douteux. La Société ESSOUKNA a intenté des actions en justice pour le recouvrement forcé de cette créance impayée. Un jugement a été prononcé en sa faveur, en date du 13 janvier 2010 ; il condamne ce client douteux au paiement du principal de la créance, des intérêts de retard et des frais. Cependant, jusqu'au 31 décembre 2020, l'exécution de ce jugements n'a pas eu lieu et aucun recouvrement n'a été effectué. La Direction de la Société ESSOUKNA considère que le risque de non recouvrement n'est pas élevé (malgré l'écoulement de plusieurs années), étant donné que ce client récalcitrant n'a pas encore obtenu son titre de propriété individuel.

Au 31 décembre 2020, une provision pour dépréciation a été constituée au titre des effets impayés pour un montant de 40 071 DT.

2) Clients - Chèques impayés

Il s'agit d'un seul chèque impayé qui se rapporte à la vente d'un local à usage commercial conclue le 22 juin 2012. Le contrat de vente n'a pas été enregistré à la recette des finances et prévoit qu'une partie du prix (300 000 DT) soit payée au moyen d'un crédit à octroyer par la Société ESSOUKNA moyennant le consentement d'une hypothèque de premier rang à son profit. Ces conditions de vente n'ont pas été respectées, d'où le versement en banque par la Société ESSOUKNA du chèque retourné impayé (tiré par une ascendante de l'acquéreur). Une action en justice a été intentée pour la récupération du local vendu (livré au client en 2012) et perdue par la Société ESSOUKNA le 16 novembre 2015.

Au 31 décembre 2020, une provision pour dépréciation a été constituée au titre dudit chèque impayé pour un montant de 150 000 DT représentant la moitié de son montant.

NOTE N°9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2020	Solde au 31 décembre 2019
Fournisseurs - comptes débiteurs :	131 728	235 059
- Entrepreneurs, avances et acomptes	128 133	231 495
- Autres fournisseurs, avances et acomptes	3 595	3 564
Personnel - avances et acomptes	3 240	4 095
État - comptes débiteurs :	2 790 053	3 956 433
- TVA déductible ou à reporter	2 267 148	3 346 930
- Crédit IS	522 905	609 503
Sociétés du Groupe (opérations faites en commun ...)	227 214	233 753
- SIMPAR	-	-
- SIVIA	227 214	233 753
- EL MEDINA	-	-
- IMMOBILIERE DES ŒILLETS	-	-
Charges constatées d'avance	2 793	1 582
Produits à recevoir (produits des fonds gérés ...)	180 806	246 358
Autres comptes débiteurs	87 496	55 519
<i>Total brut en DT</i>	3 423 330	4 732 799
Moins : Provisions	-22 501	-22 501
<i>Total net en DT</i>	3 400 829	4 710 298

NOTE N°10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	Solde au 31 décembre 2020	Solde au 31 décembre 2019
Placements monétaires	1 500 000	-
Prêts au personnel (échéances à moins d'un an)	113 597	122 209
Échéances à moins d'un an sur emprunt national	5 000	5 000
Placement fonds commun BNA Progrès	12 000	12 000
Placement fonds commun BNA Confiance	12 000	12 000
Placement SICAV	293 938	288 330
<i>Total en DT</i>	1 936 535	439 539

NOTE N°11 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	Solde au 31 décembre 2020	Solde au 31 décembre 2019
Chèques à l'encaissement	398 623	369 610
Effets à l'encaissement	1 036	5 500
Banque Nationale Agricole (BNA)	1 171 288	2 083 525
Banque de l'Habitat (BH)	384	521
Caisse	200	131
<i>Total en DT</i>	1 571 531	2 459 287

NOTE N°12 : CAPITAUX PROPRES

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Capital social (de la société mère)	5 050 500	5 050 500
Réserves consolidées	29 228 785	29 413 231
Résultat consolidé (*)	-174 845	35 073
<i>Total en DT</i>	34 104 440	34 498 804

(*) La contribution de chaque société du Groupe dans le résultat consolidé est la suivante :

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Société ESSOUKNA	-179 362	227 733
Société ZIED	4 517	7 350
IMMOBILIÈRE DES ŒILLETS	-	-200 010
<i>Total en DT</i>	-174 845	35 073

NOTE N°13 : EMPRUNTS (NON COURANTS)

	Solde au 31 décembre 2020	Solde au 31 décembre 2019
Échéances à plus d'un an sur emprunts BNA :		
- Crédit pour acquisition du terrain 4&28 JARD. D'EL MENZAH	1 150 000	1 916 667
- Crédit pour acquisition du terrain MANOUBA	3 000 000	4 500 000
- Crédit pour acquisition et viabilisation du terrain SOUSSE	1 516 694	1 872 095
- Crédit pour acquisition du terrain 1.5.3 LAC	-	1 543 982
- Crédit pour acquisition du terrain EHC 35 EL MOUROUJ V	1 125 000	-
- Crédit pour acquisition du terrain HSC 1.11.6 LAC	-	2 200 000
- Crédit pour construction KAIROUAN	930 499	1 278 261
- Crédit pour construction EHC 1 BOUMHAL	3 333 333	-
- Crédit pour construction HC 28 EL MOUROUJ VI	1 414 059	2 962 789
- Crédit pour construction HC 5 BOUMHEL	1 517 727	3 180 000
- Crédit pour construction EHC 46 EL MOUROUJ V	752 273	1 576 190
<i>Total en DT</i>	14 739 585	21 029 984

NOTE N°14 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS (NON COURANTS)

	Solde au 31 décembre 2020	Solde au 31 décembre 2019
Cautionnements reçus	313 578	184 477
<i>Total en DT</i>	313 578	184 477

NOTE N°15 : PROVISIONS

	Solde au 31 décembre 2020	Solde au 31 décembre 2019
Provisions pour frais de réparation (1)	213 185	214 843
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (2)	117 676	114 886
Provisions pour risques fiscal et social (3)	235 734	228 820
Provisions pour litiges, dont notamment ECF (4)	217 919	217 919
Provisions pour autres litiges	85 026	31 026
Total en DT	869 540	807 494

1) Provisions pour frais de réparation

Des provisions pour garantie conférée aux clients sont constituées pour faire face aux dépenses de réparation futures qui seront éventuellement encourues sur les biens immobiliers vendus et qui ne sont pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des fournisseurs ou par les contrats d'assurance décennale (compte tenu de la franchise).

Le montant de cette provision correspond à un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé par catégorie de projets, suite à une décision prise au niveau du Conseil d'Administration. Les taux de provisionnement appliqués par la Société ESSOUKNA se présentent comme suit :

	Taux de provision
Projet El Mourouj V (HSC 57-58)	0,30%
Projets haut-standing	0,70%
Autres projets	0,50%

Selon une Note de la Direction Générale, la reprise est effectuée trimestriellement comme suit :

- La provision est reprise pour 50% de son montant après huit trimestres suivant celui de sa constitution ; et
- Le reliquat est repris après douze trimestres suivant celui de la comptabilisation initiale de la provision.

2) Provision pour avantages postérieurs à l'emploi

Les hypothèses appliquées par la Société ESSOUKNA pour la détermination de la provision pour avantages postérieurs à l'emploi (assistance médicale post-retraite) se présentent comme suit :

- Une prime d'assurance groupe annuelle moyenne égale à 686 DT par retraité ;
- Un taux de croissance annuelle des primes d'assurance groupe de 5% ;
- Une probabilité de départ préalable à la retraite de 5% ;
- Un taux d'actualisation financière de 8 % ; et
- Une espérance de vie après l'âge de départ à la retraite de 15 ans.

3) Provisions pour risques fiscal et social

- Courant l'exercice 2015, la Société ESSOUKNA a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie couvrant la période 2011-2014 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise. Une notification des résultats de cette vérification fiscale approfondie a été adressée à la Société en date du 19 novembre 2015, ayant pour effet d'ajuster à la hausse le crédit de TVA d'un montant de 267 316 DT, de réclamer à la Société un complément d'impôts et taxes à payer de 605 545 DT, dont 144 823 DT de pénalités, et d'ajuster à la baisse l'excédent d'impôt sur les sociétés d'un montant de 62 748 DT.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du CDPF, la Société a formulé son opposition quant aux résultats de cette vérification fiscale approfondie, une première fois en date du 30 décembre 2015, et une deuxième fois en date du 13 juin 2016 suite à la réponse de l'Administration Fiscale parvenue à la Société le 1^{er} juin 2016.

En l'absence d'accord entre la Société et l'administration fiscale sur les résultats définitifs de ladite vérification fiscale approfondie, un arrêté de taxation d'office a été établi et adressé à la Société en date du 26 décembre 2019 ; il confirme la totalité des chefs de redressement et des ajustements de la situation fiscale au titre de la période 2011-2014, tels que notifiés à la Société en date du 19 novembre 2015 (voir ci-dessus).

Au 31 décembre 2020, une provision pour redressement fiscal a été constituée pour un montant de 128 077 DT, et ce, pour la meilleure estimation du risque fiscal encouru. En outre, un complément de provision pour risques et charges a été comptabilisé pour un montant de 34 009 DT au titre des exercices ultérieurs à la période couverte par la vérification fiscale approfondie (pour les mêmes chefs de redressement).

- Courant l'exercice 2018, la Société ESSOUKNA a fait l'objet d'une vérification sociale approfondie couvrant la période 2015-2017 au titre des salaires déclarés. Une notification des résultats de cette vérification sociale approfondie a été adressée à la Société en date du 21 juin 2018, réclamant le paiement de 43 357 DT au titre de cotisations complémentaires, dont un montant de 12 419 DT (y compris des pénalités de retard de 4 418 DT) a été accepté par la Société et payé à la CNSS en date du 6 juillet 2018. Le reliquat, soit 30 938 DT, majorée d'une pénalité de retard de 735 DT a été payé au cours du premier semestre de l'année 2019.

Au 31 décembre 2020, un complément de provision pour risques et charges a été comptabilisé pour un montant de 73 647 DT au titre des exercices ultérieurs à la période couverte par ladite vérification sociale approfondie (pour les mêmes chefs de redressement).

4) Provision pour litige avec l'entreprise ECF

Le Groupement Immobilier (dont la Société ESSOUKNA fait partie) est actuellement en litige avec l'entreprise ECF qui réclame en justice diverses indemnisations pour empêchement des travaux de construction relatifs au Projet El Bosten 8 (lot Soukra III) et pour augmentation des prix des matériaux de construction. Dans ce cadre, l'entreprise ECF a procédé à une opposition conservatoire (sur le titre foncier du projet immobilier) en date du 9 septembre 2016 visant le recouvrement d'un montant de 958 877 DT. Il s'ensuit que la Société ESSOUKNA serait, éventuellement, appelée à payer sa quote-part s'élevant à 191 775 DT (20%). Une action en justice a été engagée par la SIVIA (chef de file) en vue d'enlever cette opposition conservatoire et de libérer le titre foncier afin de faciliter la vente des biens immobiliers restants.

Le 6 juillet 2017, un jugement du Tribunal de Première Instance de Tunis a été prononcé en faveur de l'entreprise ECF, condamnant le Groupement Immobilier à payer un montant de 939 535 DT. Le 27 février 2019, la Cour d'Appel de Tunis a condamné le Groupement Immobilier à payer, en faveur de l'entreprise ECF, un montant supplémentaire de 539 206 DT (391 999 DT au titre de la somme des retenues de garantie et 147 207 DT au titre des pénalités de retard calculées à partir de décembre 2014). Ainsi, il est plus probable qu'improbable que la Société ESSOUKNA sera tenue de payer sa quote-part s'élevant à 295 748 DT. De ce fait, une provision pour litige a été comptabilisée lors de l'établissement des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, pour un montant de 217 919 DT, déduction faite des montants des retenues de garantie et de la caution bancaire (mise en jeu par la SIVIA) comptabilisés parmi les passifs courants (chez la Société ESSOUKNA et le chef de file SIVIA).

NOTE N°16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 31 décembre 2020	Solde au 31 décembre 2019
Entrepreneurs	409 367	921 894
Fournisseurs ordinaires	412 284	136 673
Fournisseurs, effets à payer	260 540	-
Entrepreneurs, retenues de garantie	1 997 317	1 943 839
Fournisseurs, retenues de garantie	28 637	28 649
Fournisseurs, factures non parvenues	547 428	933 015
<i>Total en DT</i>	3 655 573	3 964 070

NOTE N°17 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2020	Solde au 31 décembre 2019
Clients - avances et acomptes reçus	1 121 809	1 587 627
Personnel - comptes créditeurs :	473 841	387 403
- Personnel, charges à payer	473 841	387 403
État - comptes créditeurs :	107 878	141 934
- Retenues à la source	66 080	107 414
- Contribution Sociale de solidarité (CSS)	6 935	4 044
- Autres impôts et taxes à payer	34 863	30 476
Organismes sociaux :	215 156	213 350
- CNSS	117 515	111 936
- CNSS - régime complémentaire	15 621	24 472
- Assurance groupe	17 429	12 291
- CNRPS	7 184	-
- CNAM	1 483	-
- Charges sociales à payer	55 924	64 651
Sociétés du Groupe (opérations faites en commun ...)	277 695	119 441
Compte d'attente à régulariser	-	54 204
Jetons de présence à payer	86 250	92 500
Actionnaires - dividendes à payer	645	643
Charges à payer (charges des fonds gérés ...)	137 458	207 617
Autres comptes créditeurs	56	20 353
Total en DT	2 420 788	2 825 072

NOTE N°18 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS (COURANTS)

	Solde au 31 décembre 2020	Solde au 31 décembre 2019
Échéances à moins d'un an sur emprunts BNA :	12 791 113	11 805 803
- Crédit pour acquisition du terrain 4&28 JARD. D'EL MENZAH	766 667	383 333
- Crédit pour acquisition et viabilisation du terrain SOUSSE	865 455	1 474 361
- Crédit pour acquisition du terrain EHC 35 EL MOUROUJ V	-	192 500
- Crédit pour réalisation du projet SOUKRA TF 31 327	628 875	1 397 500
- Crédit pour acquisition du terrain Manouba	1 500 000	-
- Crédit pour réalisation du projet KAIROUAN	620 332	639 130
- Crédit pour réalisation du projet EHC 1 BOUMHEL	666 667	-
- Crédit pour réalisation du projet HC 28 EL MOUROUJ VI	2 828 117	2 962 789
- Crédit pour construction HC 5 BOUMHEL	3 035 455	3 180 000
- Crédit pour construction EHC 46 EL MOUROUJ V	1 504 545	1 576 190
- Crédit pour construction EHC 35 EL MOUROUJ VI	375 000	-
Intérêts courus sur emprunts BNA	-	122 635
Découverts bancaires - BNA	-	-
<i>Total en DT</i>	12 791 113	11 928 438

NOTE N°19 : VENTES DE BIENS IMMOBILIERS

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Ventes de logements	15 872 017	15 609 670
Ventes de bureaux	915 130	99 400
Ventes de magasins	299 893	261 441
Ventes de terrains lotis	130 965	188 498
<i>Total en DT</i>	17 218 005	16 159 009

NOTE N°20 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Location de bureaux	252	252
Honoraires d'assistance	30 000	30 000
Ventes de dossiers d'appel d'offres	5 700	6 150
<i>Total en DT</i>	35 952	36 402

NOTE N°21 : VARIATIONS DES STOCKS

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Variation du stock de terrains à bâtir	8 573 565	1 301 252
Variation du stock de travaux en cours	-7 397 401	-1 807 835
Variation du stock de travaux terminés	4 234 829	778 713
<i>Total en DT</i>	5 410 993	272 130

NOTE N°22 : ACHATS DE TERRAINS

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Compléments achats terrains à bâtir (<i>rédaction contrat terrain Manouba</i>)	-	16 500
Droits d'enregistrement / achats de terrains	-	-
<i>Total en DT</i>	-	16 500

NOTE N°23 : ACHATS D'ÉTUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Achats d'études et de prestations de services : (*)		
- Projet EHC 1 BOUMHEL	94 374	83 033
- Projet EHC 35 EL MOUROUJ V	29 412	44 454
- Projet KAIROUAN	5 083	8 961
- Projet HC 5 BOUMHEL	57 313	56 991
- Projet HC 28 EL MOUROUJ VI	2 321	112 981
- Projet MANOUBA	6 795	13 324
- Projet HC 1 MENZAH 7	600	-
- Projet EHC 46 EL MOUROUJ V	-	65 624
- Projet LOTS 4&28 JARDINS D'EL MENZAH	1 600	-
- Autres projets	700	-362
Total en DT	198 198	385 006

(*) Il s'agit de l'ensemble des prestations fournies par les tiers en matière d'études techniques, d'architecture et de pilotage des projets de promotion immobilière en cours de réalisation.

NOTE N°24 : ACHATS DE MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Achats de matériels, équipements et travaux : (*)		
- Projet EHC 35 EL MOUROUJ V	1 195 000	772 426
- Projet KAIROUAN	223 821	312 802
- Projet HC 5 BOUMHEL	228 748	3 057 287
- Projet EHC 1 BOUMHEL	3 279 819	597 490
- Projet HC 28 EL MOUROUJ VI	2 705	2 646 580
- Projet M'HAMDIA	39 797	-
- Projet MANOUBA	247 270	35 176
- Projet EHC 46 EL MOUROUJ V	1 815	1 775 168
- Autres projets	8 262	9 109
Total en DT	5 227 237	9 206 038

(*) Il s'agit de l'ensemble des travaux et achats directs engagés au cours de la période pour la réalisation des projets de promotion immobilière.

NOTE N°25 : CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Salaires et compléments de salaires	1 550 233	1 522 227
Charges sociales légales	461 744	449 296
Autres charges de personnel (congrés payés)	15 798	9 109
<i>Total en DT</i>	2 027 775	1 980 632

NOTE N°26 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	107 824	98 920
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (titres de participation et fonds gérés)	608 937	117 432
Dotations aux provisions pour risques et charges	161 275	244 430
Dotations aux provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	2 790	16 846
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières (titres de participation et fonds gérés)	-2 473	-
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-2 991	-
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients	-	-9 860
Reprises sur provisions pour risques et charges	-102 020	-131 744
<i>Total en DT</i>	773 342	336 024

NOTE N°27 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Achats non stockés de matières et fournitures	35 999	39 754
Divers services extérieurs	279 530	278 811
Commissions des fonds gérés	58 432	119 616
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	59 291	89 932
Rémunérations des membres du CPA	11 250	11 250
Jetons de présence	75 000	81 250
Impôts, taxes et versements assimilés	137 327	109 262
Total en DT	656 829	729 875

NOTE N°28 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Intérêts des emprunts spécifiques aux projets (*)	3 127 899	3 715 869
Intérêts débiteurs des CCB	40 602	61 254
Revenus des placements monétaires	-15 034	3 058
Autres produits financiers	-615	-70
Pénalités sociales	-	-
Total en DT	3 152 852	3 780 111

(*) Les intérêts des emprunts spécifiques aux projets encourus au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 3 127 899 DT et se ventilent comme suit :

- Intérêts incorporés dans le stock de terrains à bâtir	:	1 000 373 DT
- Intérêts incorporés dans les stocks de travaux en cours et de travaux terminés	:	617 016 DT
- Intérêts non incorporés dans les coûts des projets	:	1 510 510 DT

NOTE N°29 : PRODUITS DES PLACEMENTS

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Dividendes sur titres de participation	53 209	72 715
Dividendes sur fonds gérés	21 459	20 934
Produits/charges sur fonds gérés	8 800	74 878
Total en DT	83 468	168 527

NOTE N°30 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Profits sur cessions d'immobilisations corporelles	54 930	-
Produits résultant des avoirs fournisseurs	160	205
Reprises en produits de dépôts et cautionnements clients (apurement)	40 617	635 709
Autres gains ordinaires	62 468	44 466
Total en DT	158 175	680 380

NOTE N°31 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Règlement litiges clients	-	21 210
Règlement en partie du montant du redressement social	-	30 869
Règlements / redressement fiscal	42 018	-
Autres pertes ordinaires	-	69
Total en DT	42 018	52 148

NOTE N°32 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>Libellée</i>	<i>Montant au 31 décembre 2020</i>
Hypothèques consenties à la BNA (1)	62 580 000
Hypothèques reçues des clients (2)	409 188
Hypothèques reçues du personnel	328 970
Intérêts non courus sur emprunts	3 380 614
Cautions reçues sur marchés	697 496
Total en DT	67 396 268

(1) Hypothèques consenties à la BNA

<i>Propriété objet de l'hypothèque</i>	<i>Montant au 31 décembre 2020</i>
<i>Kairouan</i>	<i>3 150 000</i>
<i>Manouba</i>	<i>6 060 000</i>
<i>Soukra TF 31327 Ariana</i>	<i>14 000 000</i>
<i>Jardins d'El Menzah</i>	<i>2 300 000</i>
<i>Lot EHC 1 Boumhel</i>	<i>9 000 000</i>
<i>Sousse</i>	<i>6 450 000</i>
<i>Lot HC 5 Boumhel</i>	<i>6 400 000</i>
<i>Lot EHC46 El Mourouj V</i>	<i>4 000 000</i>
<i>Lot HC 28 El Mourouj VI</i>	<i>7 000 000</i>
<i>Lot EHC 35 El Mourouj V</i>	<i>4 220 000</i>
Total en DT	62 580 000

(2) Hypothèques reçus des clients :

<i>Propriété objet de l'hypothèque</i>	<i>Montant au 31 décembre 2020</i>
<i>Boutique n°2 Résidence TASNIM Nasr II</i>	<i>300 000</i>
<i>Appartement F 2 Résidence FAÏROUZ Nasr II</i>	<i>109 188</i>
Total en DT	409 188

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ ESSOUKNA,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société ESSOUKNA et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, l'état consolidé du résultat et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 34.104.440 DT, y compris le résultat déficitaire consolidé s'élevant à (174.845) DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Évaluation des titres de participation non consolidables

a) Risques identifiés

Les titres de participation directe ou à travers les fonds gérés (par SICAR INVEST), figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2020 pour un montant net de 6.900.886 DT, représentent l'un des postes les plus importants de ce bilan (se référer à la Note 4 des états financiers consolidés). Ils sont évalués à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage, telle que définie par la Norme Comptable NCT 07 relative aux Placements.

Comme indiqué dans la Note 2 des états financiers consolidés, la valeur d'usage est estimée par la Direction sur la base de la valeur des capitaux propres à la clôture de l'exercice des entités concernées, de leur niveau de rentabilité et de leurs prévisions d'activité. Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée en prenant également en considération le cours moyen de bourse du dernier mois.

Les impayés relatifs aux contrats de portage liés à certains titres de participation à travers les fonds gérés ont connu une augmentation significative au cours des derniers exercices pour atteindre 3.589.545 DT au 31 décembre 2020. En outre, les derniers états financiers audités des entités concernées, disponibles chez SICAR INVEST, font apparaître que les quotes-parts de capitaux propres sont insuffisantes pour couvrir les coûts d'acquisition de certains titres de participation.

Pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des titres de participation à travers les fonds gérés, la Direction s'est appuyée essentiellement sur les informations communiquées par SICAR INVEST sur les situations financières des entités concernées (en se référant notamment aux derniers états financiers audités). En outre, elle a pris en compte les garanties régulièrement constituées et justifiées par SICAR INVEST ainsi que tout autre élément d'information pertinent communiqué à la Société ESSOUKNA par cette dernière.

Par ailleurs, aucune provision pour dépréciation des actions SODET SUD n'a été comptabilisée au 31 décembre 2020, malgré l'excédent de leur coût d'acquisition sur la quote-part de la Société dans les capitaux propres de cette entité.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'usage des titres de participation directe ou à travers les fonds gérés, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminées par la Direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités concernées qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le

cas échéant, sur ces capitaux propres (notamment dans le cas de la SODET SUD en prenant en considération une plus-value potentielle sur le stock de terrains sur la base d'une expertise externe récente) sont fondés sur une documentation probante ;

- Vérifier que les garanties prises en compte pour le calcul des provisions pour dépréciation des titres de participation à travers les fonds gérés sont admises et convenablement documentées (contrat d'assurance, contrat d'hypothèque, etc.), et sont déduites des montants des pertes potentielles encourues par le Groupe pour leur juste valeur ;
- Vérifier les cours de bourse utilisés.

2) Caractère recouvrable des actifs d'impôt différé

a) Risques identifiés

Les actifs d'impôt différé figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2020 présente un solde débiteur de 291.125 DT. Comme le montre la Note 6 des états financiers consolidés, ce solde provient de différences temporaires déductibles composées de provisions pour dépréciation et de provisions pour risques et charges, comptabilisées notamment par la Société ESSOUKNA, non admises en déduction à la date de clôture mais qui le seront une fois les pertes ou les charges provisionnées seront réalisées.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'incertitude relative au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé au 31 décembre 2020 et du jugement exercé par la Direction à cet égard. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité de la Société ESSOUKNA de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporaires pourront être imputées.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société concernée par les différences temporaires déductibles, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;
- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition, période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société concernée par les différences temporaires déductibles à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les résorber. À cet effet, nous avons examiné la fiabilité du processus d'établissement des prévisions financières à moyen terme, comparé les projections de résultats des exercices antérieurs avec les performances

financières réelles correspondantes et vérifié que les bénéfices attendus sur les exercices à venir sont suffisants pour absorber, dans la période appropriée, les différences temporaires déductibles sources des actifs d'impôt différé ;

- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à la société concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

3) Évaluation des stocks de biens immobiliers

a) Risques identifiés

Les stocks de biens immobiliers (terrains, travaux en cours et travaux terminés) figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2020 pour un montant net de 51.698.445 DT et représentent le poste le plus important de ce bilan (environ 75% du total des actifs). Ils proviennent entièrement de la Société ESSOUKNA.

Comme indiqué dans la Note 2 des états financiers consolidés, ils sont comptabilisés à leur coût spécifique (d'acquisition ou de production), tel que déterminé par la comptabilité de gestion, ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure.

Le coût de production de chaque projet de promotion immobilière (ou de lotissement) inclut les coûts directement encourus pour l'acquisition et l'aménagement des terrains, la conception des plans d'architecture et l'obtention des autorisations de bâtir ainsi que les coûts de construction et d'équipement des locaux à usage de commerce ou d'habitation, à l'exclusion des frais commerciaux et des frais d'administration générale. Ce coût de production est augmenté des coûts des emprunts spécifiques contractés pour son financement, encourus depuis l'acquisition du terrain jusqu'au moment où les activités indispensables à la préparation des biens immobiliers, préalablement à leur utilisation ou à leur vente, sont pratiquement toutes terminées.

Les coûts d'entrée des biens immobiliers en stocks sont donc déterminés par projet de promotion immobilière (ou de lotissement), déduction faite des coûts de production des lots de terrains ou des locaux à usage de commerce ou d'habitation vendus et pour lesquels le contrôle a été transféré aux acquéreurs, en se basant sur les données de la comptabilité de gestion ainsi que les surfaces et autres informations pertinentes indiquées dans le procès-verbal de récolement.

Pour les projets de promotion immobilière (ou de lotissement) entamés et non encore achevés ou les terrains acquis et non encore développés depuis une longue période, accumulant les coûts des emprunts spécifiques incorporés, d'une part, et pour les locaux à usage de commerce ou d'habitation accusant une mévente, d'autre part, la Direction leur détermine à la clôture de l'exercice une valeur nette de réalisation en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, en tenant compte des réductions commerciales et des coûts restant à encourir, ainsi que les perspectives d'écoulement compte tenu des prix offerts sur le marché de l'immobilier pour des terrains ou des locaux similaires situés dans le même endroit.

Il existe donc un risque que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains biens immobiliers et, en conséquence, un risque de surévaluation des stocks, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse

évaluation des stocks suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination des surfaces non encore vendues et/ou des montants des charges composant leurs coûts d'entrée, y compris les coûts d'emprunt incorporés et la TVA non récupérable.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée en stock des biens immobiliers sont conformes aux prescriptions de la Norme Comptable NCT 04 relatives aux Stocks, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur nette de réalisation et identifier les biens immobiliers (terrains et locaux) qui doivent être comptabilisés à cette valeur.

Nous avons :

- Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour la gestion physique et comptable des stocks de biens immobiliers destinés à la vente et pour l'identification des projets de promotion immobilière (ou de lotissement) accusant une longue période de réalisation ou de commercialisation (ou une mévente) ;
- Assisté à l'inventaire physique des différents stocks de biens immobiliers et vérifié la fiabilité des surfaces non encore vendues à la date de clôture ;
- Vérifié que les conditions d'incorporation des coûts d'emprunt aux coûts des terrains ou des projets de promotion immobilière (ou de lotissement) sont respectés ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition ou de production des biens immobiliers (y compris les coûts d'emprunt incorporés et la TVA non récupérable) sont couverts par les valeurs nettes de réalisation correspondantes et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au Groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la Société ESSOUKNA et de ses filiales. À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés

appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de la Société ESSOUKNA et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Tunis, le 24 mai 2021

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, associé

**P/ GEM - GÉNÉRALE D'EXPERTISE E
DE MANAGEMENT**

Abderrazak GABSI, associé